L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

3 784065 301704 >

4 SEPTEMBRE 2026 - N°3923 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - echo-ouest.fr

ÉDUCATION

Un nouveau lycée à Saint-Philbert

Mardi 1er septembre, les premiers élèves ont fait leur rentrée dans le tout nouveau lycée. Un bâtiment neuf aux ambitions écologiques affirmées, mais surtout une communauté encore à construire.

P.4

MISSION PATRIMOINE

Couëron et Noirmoutier en lice

P.4

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Le pari de l'hospitalité

P.3

DIOCÈSE DE NANTES

Journée mariale le 6 septembre

P.2

Quand la Vendée vole au secours des territoires en feu



Les sapeurs pompiers vendéens ont été mobilisés tout l'été sur le front des incendies. Lundi 31 août, par la voix d'Éric Freysselinard, préfet de la Vendée, la République leur a rendu hommage. P. 7

TOURISME RÉGIONAL

Le littoral a su résister

Avec des épisodes caniculaires et un climat économique inflationniste, le secteur du tourisme régional a souffert et devra s'adapter. Sur la côte, ces effets sont moindres.

P.6



TRANS-SUR-ERDRE

Au Pont du Theil, l'histoire se transmet

Le 8 septembre, une représentation exceptionnelle de *Dans la nuit, Liberté*, au Pont du Theil, accueillera 300 collégiens au profit de SolidaireS.

P.5



Radicalisations

BILLET

Et voilà la rentrée. Ce qui nous annonce dans les médias un suivi obsessionnel, nauséeux, épuisant de la campagne pour les élections présidentielles. Non que ce grand rendez-vous n'ait pas d'importance depuis 1965. Mais quand on constate dans quel état est le pays après soixante ans de gouvernement par des générations de politiciens qui se sont avérés de plus en plus démagogiques et de moins en moins efficaces, on se demande à quoi va bien pouvoir servir d'élire Truc ou Machin.

Radicale est la désindustrialisation de la France. Désormais, le pays a délégué ses usines aux Américains, son commerce à la Chine et maintenant son agriculture à tous ceux qui veulent bien nous nourrir. Et si l'on rappelait ici quel était le projet d'Hitler, après sa victoire qu'il pensait certaine, pour la France dans l'Europe allemande ? Un pays de cocagne chargé d'assurer le repos du guerrier dans un cadre idyllique entretenu par une armée d'esclaves paysagistes, à peine parsemé d'ateliers de parfumeurs et de tailleurs, de boutiques de luxe et de centres de loisirs. Ce n'est pas une blague, c'est historique et ça donne à penser. Radical est l'endettement, ce qui a quelques conséquences qui vont vite se révéler gênantes. On peut certes vivre avec une dette énorme. Mais encore faut-il produire de la richesse pour la rembourser peu à peu et surtout dégager des fonds qui serviront non à payer les intérêts ou le fonctionnement monstrueusement dispendieux du modèle social mais à investir dans les technologies nouvelles, la transition énergétique et les usines de demain. On en est loin, vraiment très, très loin : l'épargne énorme des Français ne sert à rien, les salaires ne peuvent pas augmenter quand la balance commerciale est en chute libre et les retraites, comme le financement de la Sécurité sociale, mangent le peu qui reste.

Radicale est l'absence de débat. De LFI au RN en passant par le ventre mou de la politique, ce centre-droit-gauche sans colonne vertébrale qui est le brillant héritage que laissera le président sortant, ce ne sont qu'invectives, violences permanentes, haines recuites, concours de démagogie et de mensonges. Deux exemples : « Annulons la dette ! « clame Jean-Luc Mélenchon. C'est sympathique mais, tous les spécialistes le savent, économiquement suicidaire et politiquement impossible. « Immigration 0 ! « répète Marine Le Pen. Ça plaît, mais la démographie s'effondre : au moment où il faut tenter désespérément de redresser le pays, ce serait vraiment absurde.

Radicale enfin est la fracture entre (au moins) deux France. La France des citoyens ordinaires attachés à sauver leurs fins de mois, à préserver leur culture et leur mode de vie, à vivre en paix comme en sécurité du fruit de leur travail, que ce soit à la campagne, dans les banlieues, au cœur des métropoles ou dans les petites villes des terroirs. Et la France de ceux qui ont fait des études et qui manient avec brio des idées pleines de noblesse, de générosité, de grandiloquence. Une France des centres-villes, des universités, de la bourgeoisie « éclairée « dont les enfants, privilégiés, peuvent se payer le luxe de réfléchir au meilleur moyen de faire le bonheur du peuple malgré lui.

On peut douter qu'au printemps 2027 arrivera, comme l'avait risiblement annoncé Jack Lang en 1981, la lumière après l'ombre…

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

6 septembre 2026 – 23e dimanche du Temps ordinaire – A

Matthieu 18, 15-20

Jésus parle à ses disciples mais c'est à nous tous qu'il partage ses recommandations. Et aujourd'hui il nous donne un conseil précieux pour faire en sorte que la miséricorde soit toujours de rigueur. Il comprend bien la réalité des hommes et que chacun peut commettre un péché (v. 15). Mais la vraie attitude n'est pas de fermer les yeux, mais au contraire de mettre son frère (v. 15) devant sa responsabilité. Ce n'est pas facile, n'est-ce pas ? Nous préférons souvent nous lamenter avec d'autres sur les méfaits d'un tiers. Nous préférons savourer notre petite innocence, si momentanée ainsi que la faute de notre frère.

Mais il est notre frère et notre mission est de nous comporter comme tel à notre tour. Il ne s'agit pas de voir la paille dans son œil alors que nous avons une poutre dans le nôtre (cf. Mt 7, 3).

Nos efforts, nous rappelle Matthieu, ce dimanche, est par trois fois de convaincre l'autre d'effacer sa faute. Trois fois comme lorsque le Christ a parlé à Pierre après sa trahison : « Pierre, m'aimes-tu ? » (Jn 21, 15-17).

D'abord le convaincre en tête à tête, puis s'il persiste, avec des amis et enfin avec toute la communauté. C'est sans doute là, l'une des missions de l'Eglise même si elle-même n'est pas toujours parfaite: œuvrer ensemble pour la conversion de chacun.

Alors que nous avons tous tant de griefs à l'égard d'autres – en premier l'humble auteur de ces lignes – nous devons recevoir l'enseignement de ce dimanche : percevoir la possibilité pour toute personne de changer, d'évoluer, d'écouter la sagesse.

Ce que l'évangile poursuit est justement éloquent : *« Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux »* (v. 20). Si nous avons la chance et même l'honneur de pouvoir faire évoluer l'autre, c'est bien parce que l'Esprit Saint est à l'œuvre dans nos histoires individuelles et que nos vocations ne sont pas d'être des juges ni même des condamnateurs mais des frères pour nous sentir nous-mêmes mutilés lorsque l'autre a commis une faute.

De fait, ce que Jésus nous recommande aujourd'hui c'est de changer et de devenir, à notre tour, des créateurs. Le voilà qui donne aussi mission à ses disciples : *« Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel »* (v. 18) De fait la mission des disciples, puis apôtres et de l'Eglise éternelle est bien de reconstruire. Reconstruire l'autre, reconstruire le monde et tout ce qui se défait.

Même sur la croix Jésus a raccommodé le bon larron, ces femmes qui le pleuraient, sa mère à qui il a confié le monde.

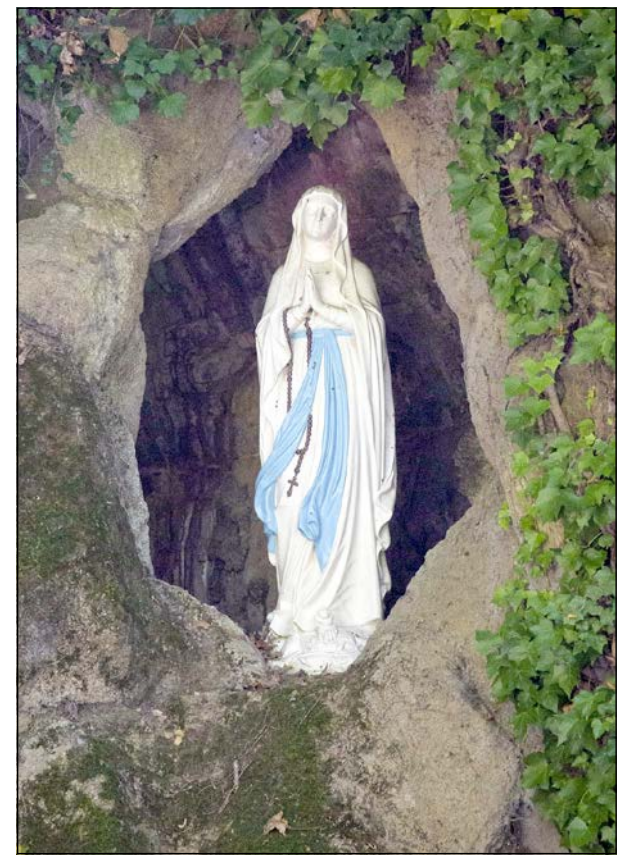
Si j'osais, je dirais que le dernier mot du Christ serait le titre que Claude Nogaro a repris pour sa chanson: **ASSEZ !**

Gérard CROZAT, diacre

Pélerinage Le dimanche 6 septembre 2026, la Pastorale de la Santé et la paroisse Sainte-Catherine-du-Petit-Port organisent le pèlerinage à la Grotte Notre-Dame de Lourdes du Pont du Cens, à Nantes. Une journée particulièrement dédiée aux personnes malades, handicapées ou âgées.

Notre Dame de Lourdes est présente à Nantes

C'est un rendez-vous habituel, et un marqueur de la rentrée dans la vie du diocèse de Nantes que le pèlerinage à la grotte Notre-Dame-de-Lourdes. Cette année, il se déroulera le dimanche 6 septembre. Organisée par les membres de la pastorale de la Santé et de la paroisse Sainte-Catherine-du-Petit-Port, cette journée est particulièrement dédiée aux personnes malades, en situation de handicap ou âgées. Le lieu n'est pas anodin : il possède une histoire étonnante.



Notre Dame de Lourdes. La reproduction de la grotte de Massiabelle attire toujours autant les pèlerins. *Vincent GAUTIER*

Un sanctuaire marial à Nantes

Discrète et nichée dans un écrin de verdure, la grotte Notre-Dame-de-Lourdes du Pont-du-Cens est située chemin des Marais, à Nantes. Elle compte parmi les pépites du patrimoine religieux nantais. Son édification remonte à 1936, avant la Seconde Guerre mondiale, dans une ancienne carrière et à l'initiative de l'abbé Ollivier, alors curé de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes. Conçue comme une réplique miniature de la grotte de Massabielle, à Lourdes, elle a été inaugurée le 6 septembre 1936 devant près de 2.000 fidèles. Ce lieu de dévotion a rapidement pris une place importante dans la vie religieuse nantaise. Pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que les déplacements vers les grands sanctuaires étaient difficiles, il a accueilli des rassemblements exceptionnels : 7.000 pèlerins y étaient présents en 1941 ; ils furent 20.000 en 1944, à l'occasion de la venue de la statue de Notre-Dame-de-Lourdes. Depuis 1958, un pèlerinage y est organisé chaque année autour du 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge. Il s'adresse tout particulièrement aux personnes malades ou empêchées de se rendre dans les Hautes-Pyrénées.

Programme de la journée

La journée mariale proposera plusieurs temps de prière et de partage. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, l'ensemble de ces rendez-vous sera retransmis en direct sur les ondes de Radio Fidélité, le média radiophonique chrétien nantais. Dès 9 h 30, les pèlerins seront accueillis sur le site. Des prêtres se tiendront à la disposition de ceux qui souhaitent recevoir la grâce du sacrement de la réconciliation. Le point d'orgue de la matinée interviendra à 10 h 30, avec la célébration eucharistique présidée par l'évêque de Nantes, Mgr Laurent Percerou. Ce temps de prière sera accompagné par les musiciens du groupe Laetare, fidèlement présents depuis des années lors de ce temps fort. La journée conservera aussi une dimension festive. Avant les activités de l'après-midi, le groupe *Pouëvr et Seu* animera un temps de danses bretonnes. À 14 h 30, les participants se retrouveront pour un chapelet médité, suivi d'un temps d'adoration animé par la pastorale de la Santé. Jusqu'à 16 h, les membres de l'Hospitalité nantaise proposeront par ailleurs le geste de l'eau, ainsi qu'un temps d'accueil et d'écoute. À partir de 16 h, les participants seront rejoints par les représentants des paroisses, arrivés au terme de leur pèlerinage depuis l'église Saint-Louis-de-Montfort, à Saint-Herblain. Cette arrivée marquera le lancement solennel de l'Année Père de Montfort. En fin d'après-midi, Mgr Laurent Percerou accompagnera les fidèles lors de la prière des vêpres de la Nativité de la Vierge. À l'issue de ce temps, un bâton de marche sera remis à chaque paroisse, symbole de la route à parcourir durant cette année pastorale.



À Nantes, Marie occupe une place importante pour les fidèles. Lors de la Seconde Guerre mondiale de très nombreux propriétaires apposèrent une statue de la Vierge sur le fronton de leur logement. *Vincent GAUTIER*

Vincent GAUTIER

Enseignement Privé Les responsables du Privé se sont retrouvés fin août pour vivre leur pré-rentrée. Un rendez-vous permettant de donner le cap à suivre pour la nouvelle année, de définir la méthodologie à adopter pour pérenniser les valeurs défendues tout en répondant aux attentes contemporaines.

Le pari de hospitalité



Le directeur du Privé de Loire-Atlantique, Frédéric Delemazure et l'évêque de Nantes lors de la journée de pré-rentrée. Les responsables ont respectivement rappelé les valeurs chrétiennes à mettre en place pour porter l'institution avec cohérence. *SCDN*



L'hospitalité en question. Un axe développé par frère André Pierre Gauthier devant les directeurs et responsables. *SCDN*

Ils étaient environ 350, mercredi 26 août, au collège Helder-Camara de Treillières : les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique de Loire-Atlantique, réunis pour leur pré-rentrée annuelle. Mgr Laurent Percerou, évêque de Nantes, avait fait le déplacement. À ses côtés, un « grand témoin » venu nourrir la réflexion de la journée : frère André-Pierre Gauthier, professeur de français, de latin et de grec en collège et en lycée, auteur de *À l'école de la fraternité* (Cerf, 2015). Un mot suffisait à résumer l'esprit de cette rentrée : l'hospitalité.

Une boussole pour l'année

Cette hospitalité, le directeur diocésain Frédéric Delemazure la décline en une *« boussole éducative »*, bâtie autour de trois priorités : la qualité de la relation éducative, la rencontre et la confiance, l'éducation en partage. Loin d'un supplément d'âme, elle constitue selon lui le cœur du projet. *« Ce ne sont pas seulement les valeurs, mais bien la qualité des relations vécues qui a du sens pour nous »*, souligne-t-il. Et d'ajouter, à propos d'une jeunesse qu'il veut accompagner vers le monde : *« Dans un monde déboussolé, il s'agit de faire grandir les jeunes pour leur permettre de s'insérer dans le monde. »* La famille demeure, insiste-t-il, le premier lieu d'éducation ; l'école ne prétend pas s'y substituer, seulement l'accompagner.

Le nerf de la guerre

Comme dans l'enseignement public, les effectifs reculent sous l'effet de la baisse démographique. Une évolution que Frédéric Delemazure préfère affronter plutôt que redouter : *« Qu'allons-nous construire cette année avec les familles qui nous rejoignent et comment faire en sorte que les communautés éducatives se portent bien ? »*, interroge-t-il. Côté budget, la contribution demandée aux familles, environ 300 € par an en premier degré, ne semble pas dissuader les inscriptions. La cantine, en revanche, pose davantage de difficultés : les collèges privés restent à l'écart du tarif solidaire mis en place par le département. Une contribution différenciée, calculée selon les revenus, devrait néanmoins se généraliser dès 2027. Le directeur diocésain insiste : *« Notre désir est qu'aucune famille ne reste au bord du chemin pour des raisons financières. »*

Vigilance et confiance

Sur la question des abus, les contrôles administratifs menés l'an dernier se sont déroulés sans incident. Des victimes sont désormais associées aux travaux menés sur la relation éducative, et un protocole de prévention a été déployé dans les établissements. *« Tout l'enjeu est de garder le cap et de faire grandir, au-delà des règlements, dans une école qui accueille et qui rassure »*, résume Frédéric Delemazure. La journée s'est achevée sur un geste symbolique : la remise, par l'évêque, des lettres de mission aux nouveaux chefs d'établissement. Un rite discret pour une institution qui accueille, chaque année, 40 % des enfants scolarisés en Loire-Atlantique, et qui entend faire de l'hospitalité bien davantage qu'un mot d'ordre pour l'année qui s'ouvre.

Vincent GAUTIER



Nouveau lycée à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu Le 1er septembre dernier, le nouveau lycée de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu a ouvert ses portes à ses tout premiers élèves. Un moment historique pour le territoire et une rentrée pas tout à fait comme les autres dans un établissement flambant neuf, imaginé pour apprendre, vivre et préparer les métiers de demain.

La toute première rentrée

Il y avait de l'excitation, quelques regards encore hésitants et beaucoup de curiosité. À Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, cette rentrée restera forcément particulière. Pour la première fois, les portes du nouveau lycée se sont ouvertes et les premiers élèves ont investi les lieux. Pas de générations d'anciens élèves, pas encore de traditions ou de souvenirs accrochés aux murs : ici, tout commence. « *C'est une immense fierté de vivre cette journée* », confie Cyril Delacôte, le proviseur. « *Nous préparons cette ouverture depuis longtemps et, aujourd'hui, le bâtiment prend enfin tout son sens : il accueille des jeunes, des enseignants, des personnels. Un lycée, ce ne sont pas seulement des murs. C'est une communauté qui commence à se construire.* » Pour le chef d'établissement, l'année qui s'ouvre aura forcément une dimension particulière. Il faudra prendre ses marques, créer des habitudes et faire grandir progressivement l'identité de cette nouvelle maison. « *Notre ambition, c'est que chaque élève puisse rapidement se sentir ici chez lui, dans de bonnes conditions pour apprendre, s'épanouir et préparer son avenir. Nous avons la chance de partir dans un établissement neuf, mais le plus important reste ce que nous allons y construire ensemble.* » Dans les couloirs encore immaculés, Léa, Idrisse et Sohan découvrent leur nouveau quotidien. Pour eux aussi, cette rentrée a un goût d'inédit. « *C'est impressionnant parce que tout est nouveau et très grand* », raconte Léa. « *Mais c'est aussi une chance : on a vraiment l'impression d'arriver dans un lycée fait pour nous.* » Idrisse observe les différents espaces et apprécie l'environnement : « *Au début, il faut trouver ses repères, mais on sent qu'on va vite s'habituer. Et puis être parmi les premiers élèves, c'est assez spécial.* » Même sentiment pour Sohan : « *Dans quelques années, on pourra dire qu'on était là pour la toute première rentrée !* »



Inauguration officielle du nouveau lycée. *B. MARTIN (clp)*



Des tiers-lieux intérieurs de qualité. *B. MARTIN (clp)*

Un lycée conçu pour vivre et apprendre

Derrière cette première journée, plusieurs années de réflexion et un chantier hors normes. Avec ses 18.200 m², le lycée pourra accueillir à terme 1.200 élèves. La Région des Pays de la Loire a financé sa construction à hauteur de 64 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 3 millions d'euros pour les équipements. Pour son architecte Christian Collard (Forma 6), le défi était de concevoir bien davantage qu'un simple lieu d'enseignement. « *Nous avons imaginé un bâtiment qui accompagne les usages de celles et ceux qui vont le faire vivre, explique-t-il. L'idée était de proposer des espaces agréables, ouverts, adaptés aux nouvelles façons d'apprendre, mais aussi des lieux où les élèves peuvent se retrouver, échanger et respirer au cours de leur journée.* » Le résultat est un établissement conçu comme un véritable lieu de vie, avec un pôle 3C, des espaces de restauration, un internat, une maison des lycéens et des équipements adaptés aux différentes formations. Son offre pédagogique se veut également tournée vers les besoins du territoire et les métiers d'avenir : formations générales et technologiques, électricité, cybersécurité, informatique et réseaux, mais aussi un BTS Métiers de l'eau, unique en Sud-Loire, en lien direct avec la richesse naturelle du territoire. L'environnement a guidé jusqu'à la conception du bâtiment. Haute Qualité Environnementale, Bâtiment Bas Carbone, niveau maximal du label Bâtiment Biosourcé : le lycée affiche de solides ambitions écologiques. Sa particularité la plus spectaculaire est invisible au premier regard : 1.400 m³ de paille issue de filières locales ont été utilisés pour son isolation, faisant de l'établissement le plus grand bâtiment français isolé en paille. « *Nous voulions un bâtiment ambitieux sur le plan environnemental, mais surtout un bâtiment agréable à vivre, poursuit l'architecte. La performance technique n'a de sens que si elle améliore le confort et le quotidien de ses usagers.* »

Ce mardi 1er septembre 2026, pourtant, ni les labels ni les chiffres ne semblaient vraiment occuper les premiers élèves. Léa, Idrisse et Sohan avaient surtout une rentrée à vivre. Dans quelques jours, les couloirs auront trouvé leur rythme et les salles seront devenues familières. Le bâtiment neuf sera devenu leur lycée. Et eux resteront, pour longtemps, la première génération de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

Baptiste MARTIN (clp)



Un lycée au cœur d'un écrin de verdure. *B.MARTIN (clp)*

Loterie du Patrimoine Une tour à plomb centenaire à Couëron, un moulin muet depuis 1956 à Noirmoutier : ces deux monuments ont été retenus par la Mission Patrimoine 2026, portée par Stéphane Bern, pour engager leur restauration.

Deux monuments en lice

À soixante-dix mètres au-dessus de la Loire, la tour à plomb de Couëron veille sur l'estuaire depuis 1878. À l'autre bout de la région, sur l'île de Noirmoutier, un moulin silencieux depuis 1956 attend de retrouver le bruit de ses ailes. Ces deux monuments, l'un en Loire-Atlantique, l'autre en Vendée, comptent parmi les cent projets retenus par la neuvième édition de la Mission Patrimoine, portée par Stéphane Bern et soutenue par la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ United.



Le moulin de la Plaine à Noirmoutier. *CC Ile de Noirmoutier*

Machine industrielle unique au monde

Classée monument historique en 1993, la tour à plomb de Couëron reste l'unique édifice français construit pour la fabrication de plombs de chasse. Elle compte parmi les quinze dernières tours de ce type encore debout dans le monde. Construite en 1878 au sein de l'usine Pontgibaud, elle exploitait un principe simple : le plomb fondu, versé depuis le sommet, se sépare en gouttelettes en tombant et se solidifie avant de toucher l'eau qui l'attend en contrebas. La production s'arrête en 1957. L'outillage, lui, reste en place, comme figé dans le temps. Rachetée par la ville en 1987, la tour a connu deux campagnes de renforcement, en 2010 et en 2011, puis la pose de filets de protection en 2024 pour prévenir les chutes de mortier. Le chantier retenu par la Mission Patrimoine doit s'attaquer à la charpente, sous-dimensionnée, dépolluer le site du plomb, de l'antimoine et de l'arsenic qu'il a longtemps produits, puis ouvrir le rez-de-chaussée au public. Les travaux, prévus pour débuter en octobre 2026, doivent s'achever fin 2028. La ville de Couëron, forte de 23.540 habitants, y voit l'occasion de transmettre aux plus jeunes une histoire ouvrière que les archives et les témoignages recueillis permettront de raconter.

Faire revivre le pain de l'île

Sur l'île vendéenne, le Moulin de la Plaine appartient à un paysage qui en comptait autrefois trente-quatre. Érigé en 1859 à l'écart du bourg, en pleine campagne, d'où son nom, il servait aussi de repère aux marins empruntant le passage du Gois à marée basse. Modernisé entre 1939 et 1949 grâce au système Berton, il cesse de tourner en 1956, dépassé par les minoteries industrielles. La Communauté de communes de l'île, qui en a fait l'acquisition en 2024, ne veut pas seulement conserver ce monument inscrit depuis 1977. Elle entend le remettre en état de marche pour produire une farine issue du blé biologique cultivé dans la plaine de Barbâtre, et recruter un meunier ou une meunière. Une filière blé-farine-pain viendrait ainsi rejoindre celles du sel, de l'huître et de la pomme de terre qui font la réputation de l'île. Les travaux, entre reprise des fissures traversant la maçonnerie et pose de nouvelles ailes, doivent s'échelonner du premier trimestre 2027 à juin de la même année. Depuis sa création en 2018, la Mission Patrimoine a accompagné plus de 1.080 sites à travers la France, dont 537 chantiers déjà achevés. À Couëron comme à Noirmoutier, cette action vient mettre en relief à la fois la responsabilité de la préservation de la mémoire mais aussi l'énergie nécessaire pour y parvenir. Un vrai défi à l'heure où les signaux économiques virent au rouge.



La tour à plomb de Couëron. *Ville de Coueron*

Vincent GAUTIER

Culture à Trans-sur-Erdre « Dans la nuit, Liberté » offre une soirée supplémentaire le mardi 8 septembre au Pont du Theil, à Trans-sur-Erdre. L'occasion de mettre en lumière les bénévoles qui font vivre depuis plus de cinquante ans cette incroyable aventure.

Dans la nuit, Liberté : plus de 50 ans de passion et de transmission



A gauche David Puau, président, Michel Monnier et quelques jeunes bénévoles déjà partis en mission au Pérou. *Thérèse FLEURY (clp)*



Philippe Guyard, président, devant une partie du parc automobile. « En entrant sur le site, le spectateur doit vraiment se sentir trasporté en 1940. » *Thérèse FLEURY (clp)*

TRANS-SUR-ERDRE

À 89 ans, Annette Toublanc a trouvé le meilleur poste pour profiter de l'ambiance : derrière la cafetière de la guinguette. Elle voit passer les bénévoles, les acteurs, les familles, les spectateurs et surtout, elle entend la musique. Et ça, elle y tient. « *J'ai fait tous les spectacles depuis Les Noces d'Antan. Aujourd'hui, je suis moins engagée, mais je ne me vois pas ne pas venir.* » Avant de lâcher, avec le sourire : « *Si j'entends la musique de chez moi et que je ne suis pas présente sur site, ça ne va pas !* » Difficile de mieux résumer l'état d'esprit qui règne au Pont du Theil. Ici, le spectacle est une affaire de famille, d'amitié et de transmission. On vient jouer, construire les décors, s'occuper de la technique, tenir la buvette mais surtout, on vient retrouver les copains. Et cela dure depuis plus de cinquante ans.

Une soirée pas comme les autres

L'association Transmission propose une représentation supplémentaire ce mardi 8 septembre. À l'origine de cette idée, une volonté toute simple : permettre à 300 collégiens de trois établissements de découvrir le spectacle. « *L'idée était de faire venir un maximum de collégiens,* explique Philippe Guyard, président. *Donc ce soir-là, on aura 300 jeunes de trois collèges différents.* » Mais avec 1.100 places dans les gradins, il restait encore quelques sièges à remplir. Alors Transmission a décidé d'ouvrir la soirée au public, avec un tarif volontairement réduit à 20 €. Et puisqu'une bonne soirée peut aussi servir une bonne cause, une partie des bénéfices sera reversée à SolidaireS. Cette association est elle aussi une histoire de transmission et elle est née, indirectement, dans les salles de classe du lycée de Briacé.

De la salle de classe aux projets solidaires

À l'origine de SolidaireS, on retrouve Michel Monnier, professeur de biologie, le même Michel Monnier qui a largement contribué à l'aventure de Transmission. Lorsqu'il était encore enseignant, il emmenait ses élèves de Terminale dans des projets humanitaires. Et pour financer les voyages, pas question de quémander un chèque aux parents : les jeunes devaient retrousser leurs manches. « *L'association a été officiellement créée en 2013,* explique David Puau, président de SolidaireS et ancien élève du lycée de Briacé, *lorsque Michel Monnier est arrivé à la retraite. On voulait l'emmener en voyage au Vietnam où il était déjà allé en 2011. Ce qui fut fait !* » La relation entre le professeur et ses élèves avait largement dépassé les cours de biologie. « *On l'avait huit heures par semaine, alors forcément, il est devenu plus qu'un enseignant.* » Aujourd'hui, SolidaireS compte une centaine de bénévoles. Son principe reste le même : aider principalement des écoles, en participant directement à leur rénovation. « *Nous apportons notre aide essentiellement aux écoles. Une aide physique, c'est-à-dire que nous avons toujours un programme de travaux, environ quatre à cinq jours. Et l'argent récolté nous sert à acheter les matériaux sur place.* » Ici, pas question de faire les choses à moitié. Les bénévoles mettent la main à la pâte et au portefeuille. Les voyages sont financés par les participants eux-mêmes, tandis que l'association collecte de l'argent grâce à des lotos, des chorales ou différentes ventes. Deux nouveaux projets sont d'ailleurs prévus : Madagascar, fin octobre, pour réhabiliter une école de brousse, puis les Philippines, fin mars. « *On organise deux départs par an pour mener des projets qui oscillent entre 5.000 et 20.000 euros.* » Une trentaine d'anciens élèves de Briacé participent encore aujourd'hui à *Dans la nuit, Liberté*, souvent accompagnés de leurs conjoints et de leurs enfants. Une drôle de passerelle entre le lycée, le spectacle et les voyages humanitaires.

Tout a commencé… avec un pont en mauvais état

Mais revenons au Pont du Theil. Car avant les projecteurs, les costumes et les explosions de la pyrotechnie, il y avait surtout un pont qui faisait grise mine. Nous sommes vers 1968. Le pont du Theil est dans un état de décrépitude avancée et doit être rénové. L'abbé Henri Gautier, passionné d'histoire locale, décide de s'en occuper. Problème : les travaux coûtent de l'argent. Beaucoup d'argent. L'abbé puise alors dans les finances de l'Église, ce qui ne manque pas de faire réagir son évêque. Pour rembourser sa dette, il organise une fête autour du fameux pont. Et là, surprise : le public répond présent. La fête est renouvelée. Puis on se dit qu'on pourrait peut-être faire un spectacle. Puis un autre. Et encore un autre… Les *Noces d'Antan* racontent d'abord les mariages de l'année et se poursuivent jusqu'en 1983. Puis arrivent *Les Trois Mousquetaires*. En 1989, changement d'échelle avec *Révolution*, un spectacle son et lumière joué durant trois week-ends. La machine est lancée. Suivront *Napoléon*, pendant cinq ans, *Jules César*, pendant neuf ans, puis *Jésus*, pendant neuf ans, un Jésus incarné par Loïc Rescanière, comédien recruté pour l'occasion et qui lui aussi est resté par attachement au projet. Et en 2015, place à *Dans la nuit, Liberté*, écrit et mis en scène par Olivier Jouin. Depuis, quelque 130.000 spectateurs ont déjà découvert le spectacle.

Une histoire de passionnés

Derrière cette incroyable fresque historique, toujours le même homme : Michel Monnier, professeur de biologie, certes, mais surtout grand amoureux de l'histoire. « *C'est lui qui propose les musiques car il adore les musiques, explique Philippe Guyard. Nous, on s'occupe plus de la technique. On est autonome excepté pour la pyrotechnie.* » Pour le reste, les bénévoles savent faire. Et ils sont nombreux. Le spectacle s'étend aujourd'hui sur sept hectares, dont 3,5 hectares de scène. Et pour faire tourner une telle machine, il faut du monde : cette année, 416 bénévoles sont mobilisés, dont 250 acteurs. Des enfants, des adolescents, des parents, des grands-parents. Certains arrivent à six mois dans l'univers du spectacle, d'autres dépassent les 90 ans. La crise sanitaire aurait pu casser cette belle mécanique. Elle n'a finalement fait que mettre le spectacle sur pause. L'envie, elle, est restée intacte. En 2020, alors qu'aucune représentation n'était possible, Transmission a même réalisé avec France 3 le documentaire *Les Passeurs de l'Erdre*. Et ce n'était pas la première fois que les bénévoles devaient patienter entre deux spectacles. Entre *Napoléon* et *Jules César*, une année sabbatique avait déjà été organisée. « *On avait juste organisé un pique-nique, se souvient le président. Mais on était tous malades de ne pouvoir présenter de spectacle.* » Même sans spectacle, impossible de vraiment décrocher. C'est sans doute là que se trouve le secret de Transmission. Le spectacle change, les acteurs grandissent, les costumes passent d'une génération à l'autre, mais le plaisir de se retrouver reste. Certains arrivent enfants et repartent grands-parents. D'autres viennent pour aider un copain et se retrouvent quelques années plus tard à embarquer leurs propres enfants dans l'aventure.

Thérèse FLEURY (clp)

Renseignements et réservation sur le site danslanuitliberte.fr



Annette Toublanc, au centre, entourée de sa soeur Alberte et de son neveu. Ils se tiennent à la guinguette, le coeur du village et tiendront leur rôle jusqu'à une ou deux heures du matin. *Thérèse FLEURY (clp)*



Transmission réunit un certain nombre de passionnés qui mettent à disposition des véhicules notamment. Une convention avec le musée des blindés de Saumur permet de présenter un char Sherman. *Thérèse FLEURY (clp)*



Le pont du Theil, par qui l'aventure a commencé et qui relie aujourd'hui les générations. *Thérèse FLEURY (clp)*

Tragédie du Népal & dérèglement climatique Ses proportions sont dignes d'un film catastrophe. Pourtant, la tragédie népalaise illustre la réalité du dérèglement climatique. Le voyageur et aventurier Jacques Saint Aubin se trouvait il y a quelques mois dans cette région. Pour lui, ce n'est pas tout à fait une surprise.

De l'océan aux glaciers népalais, un Nantais témoigne

Depuis plus de vingt-cinq ans, le Nantais Jacques Saint-Aubin parcourt le monde. D'abord plongeur par passion, il s'est laissé toucher par l'altitude des cimes. Après des voyages sous-marins aux quatre coins de la planète, il a également arpenté les sentiers et les voies de la haute altitude, que ce soit dans les Alpes, les Pyrénées, les Açores, dans les Andes mais aussi au Népal. En novembre dernier, il se trouvait dans la vallée de l'Hinku pour gravir le Mera Peak, le plus haut sommet de randonnée glaciaire culminant à 6.476 mètres d'altitude. À l'aune de ses expériences marines et alpines, il porte un regard à la fois *« stupéfait »* sur la tragédie népalaise, notamment par l'ampleur du phénomène, mais aussi un regard *« sans réelle surprise »* quant à l'évolution générale des milieux naturels.

Des observations marines alarmantes

Il en témoigne d'abord par ses observations aquatiques : *« Il y a de réels symptômes du dérèglement climatique. Dans l'eau, ça se traduit par l'atrophie de certaines algues, comme les laminaires en Bretagne par exemple, la remontée de certaines espèces de poissons et de mammifères marins du sud vers le nord. En 2002, lors de mon premier déplacement aux Açores, il y avait beaucoup de poissons et une végétation généreuse. Lors d'un voyage en 2022, j'ai pu constater que cette luxuriance avait disparu. Et, phénomène étonnant, de nombreuses tortues de Floride font désormais des haltes dans cette zone. Sur les côtes bretonnes ainsi que celles de Vendée, on retrouve aussi des espèces de poissons du sud. C'est de moins en moins rare et bien réel. »*

Des phénomènes visibles dans les Alpes

Le dérèglement climatique et ses conséquences se manifestent aussi de manière de plus en plus visible. Cet été, la vallée de Chamonix en a été l'exemple même, avec la suppression de l'ascension du Mont-Blanc des offres des guides de la compagnie de Chamonix. Le maire de Saint-Gervais a même été contraint de fermer, du 11 au 26 août, les deux refuges permettant l'accès au sommet, refuges de Tête Rousse et du Goûter sur la voie normale du mont Blanc, tant les chutes de pierres et de glace constituaient un réel danger pour les hommes et les



Que ce soit ici, au Népal, dans les Alpes où dans les plus hauts massifs, le dérèglement se manifeste. La chaleur met à l'épreuve la stabilité de la roche et de la glace. *Jacques Saint-Aubin*

structures. Dans la même vallée, le 12 août, une chute de 15.000 m³ de pierre au niveau de l'Aiguille du Midi est venue démontrer l'effet du réchauffement. Du jamais vu sur cette paroi où se déploie le plus haut téléphérique du monde, et où est installée une myriade de capteurs dont la vocation est de suivre l'évolution du permafrost, ce mélange de terre, de roches et de glace qui demeure gelé en permanence et *« tient »* véritablement les roches de la montagne.

Le Népal, des proportions démesurées

Et le Népal ? Si la mécanique de fragilisation est la même que dans les massifs alpins, les proportions n'ont tout simplement rien à voir. Cette mécanique n'étonne pas le Nantais : *« Lors de l'ascension du Mera Peak, les guides locaux nous avaient déjà avertis sur la dangerosité croissante de la montagne. Sous les nuages et tôt le matin, nous pouvions avoir des -25 °C. Ce qui était étonnant, c'est que la montée des températures était ensuite rapide et brutale. Nous pouvions enlever jusqu'à deux couches de vêtements en fin de matinée. La sensation de froid disparaissait. Et tout l'environnement devenait plus fragile. Très tôt le matin, par exemple, les premières heures se passaient sans que les crampons puissent s'enfoncer dans la glace et ni dans la neige. Dès l'apparition du soleil et dans la matinée, les crampons s'enfonçaient, parfois même jusqu'à disparaître totalement dans la neige. À cela s'ajoutaient les craquements incessants des roches passant du froid glacial à une chaleur intense. Dans ce contexte, oui, on peut voir la montagne bouger. Et face à elle, comme en mer, il est possible de prendre conscience que l'Homme n'est rien. Il ne peut que s'adapter pour survivre. »*

L'urgence d'une prise de conscience

Les changements climatiques enregistrés interrogent aussi fortement qu'ils convoquent les responsables face à leur mission de gestion des risques. La planète évolue, l'Homme le fera aussi... comme depuis son apparition sur la Terre. Mais cette fois-ci, il sait que ces dérèglements proviennent de son influence néfaste. Pour Jacques Saint-Aubin, tout va plus vite et plus fort. C'est la raison pour laquelle, il considère que ces mutations environnementales brutales s'inscrivent dans un mouvement de fond qui pourrait se traduire, notamment sur les littoraux atlantiques tricolores, *« par des tempêtes de plus en plus puissantes et sans doute de plus en plus brèves. »* *« D'ailleurs »*, précise-t-il, *« ces changements sont déjà intégrés dans les process de fabrication des bateaux contemporains avec une révision, à la hausse, des francs-bords* pour éviter les déferlantes. »* Ces constats confirment clairement combien la nature, en dépit des progrès phénoménaux des nouvelles technologies, constitue toujours une force devant laquelle seule l'humilité et la prudence garantissent la survie de l'espèce.

Vincent GAUTIER

** Le franc-bord désigne principalement la distance verticale entre la ligne de flottaison et le pont principal d'un navire.*

Région La fréquentation touristique s'est maintenue cet été dans les Pays de la Loire. Entre réservations de dernière minute, budgets contraints et quatre épisodes caniculaires, la saison apparaît très contrastée. En Loire-Atlantique comme en Vendée, le littoral et l'hôtellerie de plein air ont mieux tenu que les villes, les hôtels, les restaurants et les activités extérieures.

Le tourisme, sous pression, a su résister

Jeudi 27 août, la Région a présenté les chiffres de l'activité touristique sur les cinq départements. Un document commenté par les élus et les professionnels. Ce baromètre de conjoncture touristique, réalisé par l'Observatoire régional du tourisme avec les cinq agences départementales, repose sur les réponses de 770 professionnels interrogés entre le 17 et le 23 août. Il porte sur une saison encore inachevée, d'avril à août, mais confirme un phénomène désormais familier : la météo pèse autant sur l'activité que les habitudes de consommation.

Dans les Pays de la Loire, 58 % des acteurs interrogés font état d'une *« fréquentation stable ou en progression »*. Pourtant, seuls 72 % se disent *« satisfaits »* de leur saison, contre 87 % un an plus tôt. La différence tient pour beaucoup à la manière dont les visiteurs ont consommé leurs vacances : moins de réservations anticipées, des séjours plus courts, une clientèle attentive au prix et des dépenses réduites une fois sur place.

Le littoral comme refuge

Quatre épisodes caniculaires, représentant près de 40 jours de fortes chaleurs, ont marqué l'été. Près de la moitié des professionnels interrogés, 48 %, estiment qu'ils ont eu *« un impact direct sur leur chiffre d'affaires »*. La chaleur a éloigné les visiteurs des villes et des activités extérieures aux heures les plus éprouvantes. Elle a aussi poussé une partie des vacanciers vers l'océan, les hébergements équipés de piscines ou les lieux ombragés.

Cette recomposition a bénéficié à la Loire-Atlantique et à la Vendée. Dans les deux départements, l'hôtellerie de plein air a mieux tiré son épingle du jeu que dans le reste de la région. Les campings y figurent parmi les établissements les plus satisfaits, grâce à leur proximité avec le littoral, à l'accès à la baignade et à leurs équipements aquatiques. Mais ce résultat ne doit pas masquer l'instabilité de la saison. En effet, près de six campings sur dix jugent leur activité bonne ou très bonne, mais les réservations se sont souvent faites au dernier moment. *« Les vacanciers réservent de plus en plus tard, souvent à la dernière minute, et privilégient des séjours plus courts »*, note Nicolas Charrier, président de la Fédération régionale de l'hôtellerie de plein air.

En Vendée, le mois de juillet a été particulièrement incertain. Franck Chadeau, le président de la Fédération vendéenne de l'hôtellerie de plein air fait relève que,*« Les adhérents constatent une baisse de fréquentation au cours du mois de juillet. Cette situation s'explique notamment par les fortes chaleurs, ainsi que par un manque de réservations de dernière minute »*. Le mois d'août a permis un rattrapage partiel, avec de meilleurs taux d'occupation et des séjours plus longs. Les emplacements destinés aux tentes, caravanes, camping-cars et vans ont également retrouvé de l'attrait.

Une fréquentation insuffisante

La clientèle française demeure toujours le socle du tourisme régional. Pour 65 % des professionnels, elle est restée stable ou a progressé. Les clientèles internationales confirment également leur retour : 57 % des répondants les jugent stables ou en hausse. Les visiteurs étrangers représenteraient près de 30 % des nuitées estimées, avec une progression des clientèles allemandes et une stabilité des Néerlandais. Le tourisme de proximité a joué un rôle d'amortisseur. Les nuitées réalisées par les habitants des Pays de la Loire auraient progressé de 13 % par rapport à l'été 2025. Les escapades de quelques jours, les déplacements à la dernière minute et les séjours choisis en fonction de la météo semblent s'installer durablement dans les pratiques. Cette fréquentation ne dissipe pas les difficultés de secteurs plus exposés. L'hôtellerie traditionnelle fait partie des principaux perdants de l'été. Près de 70 % des hôteliers interrogés jugent leur activité inférieure à leurs prévisions. Les établissements climatisés, disposant d'une piscine ou d'espaces de fraîcheur, ont bénéficié d'un avantage devenu décisif.

La restauration a, elle aussi, subi le contrecoup de la chaleur et du resserrement budgétaire. Environ 60 % des restaurateurs estiment leur saison inférieure à ce qu'ils avaient espéré. Les clients, moins enclins à s'attarder sur les terrasses aux heures les plus chaudes, ont limité les commandes de boissons, de cafés ou de desserts. Ce qui fait dire à Olivier Dardé, président de l'UMIH 44, que *« la saison 2026 se révèle mitigée à cause de nombreux éléments actuels : les importantes canicules qui ont fortement ralenti les activités, rendant les terrasses inutilisables, mais aussi le contexte économique et politique qui est instable »*. Selon lui, la baisse du chiffre d'affaires peut même *« atteindre entre 20 % et 40 % dans certains établissements »*.

Adapter le tourisme

Les activités de plein air sont les premières confrontées à ce nouvel équilibre. Plus de six gestionnaires de sites de visite ou de loisirs sur dix jugent leur activité inférieure à leurs attentes. Certains équipements extérieurs, jardins, parcs ou sites patrimoniaux ont enregistré des baisses de fréquentation comprises entre 20 % et 40 % lors des périodes de canicule. Exemple probant : le canoë-kayak en raison du manque d'eau et de la prolifération plus précoce des cyanobactéries. Les licences constituent aussi un révélateur de la tendance. À la journée, elles dépassent à peine 32.000 cette année, contre plus de 40.000 à la même période en 2025. Sur le littoral, seule la voile a davantage profité des conditions estivales : les locations, stages et cours particuliers ont suscité une demande soutenue.

Pour les acteurs du tourisme, l'enjeu dépasse la seule réussite d'une saison. Il faut préparer les hébergements, les restaurants et les sites de visite à des étés où les épisodes de chaleur pourraient se répéter. Dans ces conditions, l'ombre, l'eau, la végétalisation et l'aménagement des horaires deviennent des éléments déterminants. Loïc Corbel, président du Groupement des hôtelleries et restaurations du Grand Ouest considère même que *« les piscines, la végétalisation, les zones d'ombre, une climatisation raisonnée ou encore des espaces intérieurs repensés deviendront des éléments clés de l'expérience touristique. Mais cette adaptation ne peut pas reposer uniquement sur les entrepreneurs »*.

Quant à l'arrière-saison, seuls 21 % des professionnels interrogés se déclarent *« confiants »* pour septembre et octobre. Après un été où la chaleur a déplacé les visiteurs, comprimé les dépenses et révélé les fragilités de certains métiers, la Loire-Atlantique et la Vendée ont confirmé la force d'attraction de leur littoral. Mais elles rappellent aussi que l'avenir du tourisme se jouera, désormais, dans sa capacité à offrir une hospitalité plus fraîche, plus sobre et plus résiliente.

Vincent GAUTIER

Incendies en France Cet été, les sapeurs-pompiers vendéens ont répondu présent bien au-delà des frontières du département. Plus de 140 personnels ont été mobilisés pour venir renforcer les secours confrontés à d'importants incendies et opérations de sécurité civile, notamment en Gironde. Un engagement salué à la préfecture de La Roche-sur-Yon.

La Vendée, maillon de la chaîne de solidarité nationale



Les pompiers remerciés en Préfecture de Vendée. *B. MARTIN (clp)*



Une équipe de pompiers volontaires de Noirmoutier-en-L'Ile mobilisée en Gironde. *SDIS*

Ils sont partis combattre les flammes, renforcer des équipes épuisées, protéger des habitations, des entreprises et parfois des vies humaines directement menacées. Cet été encore, la Vendée a pris toute sa part dans la grande chaîne de solidarité nationale face aux incendies qui ont touché plusieurs territoires français. Plus de 140 sapeurs-pompiers vendéens, professionnels et volontaires, ont ainsi été engagés en renfort hors du département. Direction notamment les Pyrénées-Orientales, la Gironde, le Maine-et-Loire ou encore l'Ille-et-Vilaine. Des missions parfois spectaculaires, souvent éprouvantes, mais qui témoignent d'une même mobilisation, celle d'un pays capable de faire converger ses forces de secours là où l'urgence l'exige.

À la préfecture de La Roche-sur-Yon, Éric Freysselinard, préfet de la Vendée, a tenu à recevoir l'ensemble des personnels mobilisés. L'occasion de saluer leur disponibilité et leur dévouement. « *Face à des situations d'une telle ampleur, la solidarité nationale prend tout son sens. Nos sapeurs-pompiers ont répondu présents, avec professionnalisme, courage et un sens remarquable du service. Ils incarnent cette capacité collective à se mobiliser rapidement pour venir en aide aux territoires et aux populations qui en ont besoin* », a souligné le préfet.

72 heures au cœur du brasier

Parmi ces renforts, Julien Joly, sapeur-pompier à la caserne de Luçon, est parti avec treize autres Vendéens renforcer les équipes engagées en Gironde. Trois jours au cœur d'un dispositif exceptionnel, dans un environnement où les conditions peuvent basculer en quelques minutes. « *Ce qui frappe immédiatement, c'est l'étendue, raconte-t-il. On comprend très vite qu'il y a plusieurs enjeux à protéger : des entreprises, des habitations, mais surtout des vies humaines.* » L'un des principaux adversaires des secours aura été le vent. Instable pendant toute la mission, il pouvait modifier rapidement la progression du feu et obliger les équipes à une vigilance permanente. *« Il fallait constamment s'adapter à la situation,* explique le pompier vendéen. *Sur place, les périodes d'intervention alternent avec des temps d'attente et de » stand-by* « . Des moments indispensables pour récupérer et permettre aux personnels de tenir dans la durée. » *Quand on le pouvait, on s'allongeait, on essayait de récupérer du sommeil. Et puis, la nuit, il y avait parfois ces moments incroyables sous les étoiles...*«

Une mobilisation qui dépasse les secours

Mais ce que Julien Joly retiendra surtout de cette expérience, c'est l'extraordinaire solidarité observée autour des équipes de secours. »*Il y avait une solidarité très forte sur place. Les bénévoles, les habitants, les agriculteurs... chacun essayait d'apporter son aide. On sentait un véritable effort collectif. Dans un contexte pourtant difficile, il y avait quelque chose de très fort, presque de magique.*« Au-delà des opérations d'extinction, les sapeurs-pompiers vendéens ont également été mobilisés sur des missions spécialisées : appui de la sécurité civile, renseignement au Centre national de coordination avancé de la sécurité civile, armement des moyens aériens ou encore missions d'officier de liaison dans le cadre du dispositif européen. Derrière les hommes et les femmes partis sur le terrain, c'est toute une organisation qui s'est mobilisée. Le préfet a également salué les employeurs qui permettent aux sapeurs-pompiers volontaires de s'engager, ainsi que les personnels techniques et administratifs du SDIS.

Cet été, les incendies ont rappelé la violence et la rapidité avec lesquelles un territoire peut être confronté à une catastrophe. Mais ils ont aussi révélé une autre force : celle de milliers de femmes et d'hommes capables de quitter leur département pour aller porter secours, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux. Une solidarité nationale qui, face aux flammes, ne connaît pas de frontières.

Baptiste MARTIN (clp)



Julien Joly, sapeur-pompier à la caserne de Luçon. *SDIS 85*



Sur les feux en Gironde, des casernes de toute la France ont prêté main-forte au combat contre les flammes. *SDIS*

L'ÉCHO de l'Ouest
COURRIER FRANÇAIS

Bât. E - Parc du Bois Cesbron - 2 rue Henri-Guillaumet
44700 ORVAULT

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction44@echo-ouest.fr - redaction85@echo-ouest.fr - 02 40 29 16 91
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Vincent Gautier.
ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com
ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
IMPRIMERIE
La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 0629 C 85349 - **ISSN :** 0751-5162 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Origine principale du papier France. Taux de fibres recyclées sup.ou égal à 50% Eutrophisation (pâte et papier) : Ptot moyen à 0.014 kg/tonne.

votre journal

PEFC 10-31-3409

E.Leclerc

DU 1ER AU 12 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

DES OFFRES À NE PAS MANQUER POUR BOOSTER VOTRE POUVOIR D'ACHAT.

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « ARIEL PODS »(1)(2)

ARIEL

70%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « FINISH »(1)(2)

finish

-80%
sur le 2e produit acheté



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES BIÈRES ET LES CIDRES(3)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES TABLETTES DE CHOCOLAT(4)



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

-30%

SUR UNE SÉLECTION DE PC « ASUS »

ASUS



SAMEDI 5 SEPTEMBRE

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Irritants. (2) Produits dangereux. Respecter les précautions d'emploi. (3) Hors Eco+. (4) Hors Eco+ et C'est Qui Le Patron ?! *Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E.Leclerc ou avantages immédiats sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E.Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

LES SABLES D'OLONNE Jusqu'en 1978, aux Sables, année du dynamitage du pont entre La Chaume et le port de pêche, un espace de marais se remplissait et se vidait au rythme des marées, la Chnoue. On y a creusé un bassin pour y accueillir la plaisance et les navires de sports de mer amarrés à des pontons, pour un millier d'entre eux.

La GGR, pour un tour du monde autrement



La Vendée, terre d'aventure et point de départ des plus grandes courses nautiques. *CB*

Emblématique entre tous, le ponton du Vendée Globe est celui d'où s'élancent, tous les quatre ans, ces bêtes de course. Un seul marin, homme ou femme, à bord, pour un tour du monde sans escale, avec la volonté de faire toujours plus fort et plus vite, servi par une électronique embarquée de plus en plus performante. Mais aussi, depuis 2018, en alternance avec chaque Vendée Globe, la Golden Globe Race. Un homme ou une femme, seul à bord, largue les amarres pour un tour du monde lui aussi sans escale, sur des voiliers construits avant 1988, sans GPS, ordinateur, système de routage ni pilote automatique moderne. Les concurrents ne peuvent compter que sur un sextant pour observer l'horizon et des cartes papier, une contrainte qui met à l'épreuve leur endurance pendant ces huit mois sans toucher terre. Nouveauté cette année : la transmission à terre de vidéos en direct, pour sept concurrents sélectionnés à cet effet. À l'aide d'un unique interrupteur, ils pourront choisir parmi plusieurs caméras embarquées, tandis que l'organisation assurera la diffusion depuis la terre. On pourra y voir la vitesse et le cap du voilier, la direction du vent apparent, le tangage et le roulis. À bord, les navigateurs solitaires n'auront pas accès à ces informations, préservant ainsi l'isolement total qui caractérise la course. En 2018, sur les 18 navigateurs engagés, seuls cinq d'entre eux achevèrent la course, soulignant l'extraordinaire difficulté du défi. Le Sablais Jean-Luc Van Den Heede, 73 ans, termina premier. En 2022, sur les 16 navigateurs qui prirent le départ, cinq terminèrent, dont trois seulement dans le plein respect des règles ; quatre bateaux furent perdus. La navigatrice Kirsten Neuschäfer, sud-africaine, reçut une large reconnaissance internationale, tant pour sa victoire que pour le sauvetage réussi d'un concurrent en perdition. Du 10 août au 6 septembre 2026, au pavillon du GGR et sur le ponton du Vendée Globe, le public bénéficie de présentations, d'entretiens et d'expositions. Le dimanche 6 septembre, à 14 h 30, ces voiliers commencent à larguer les amarres, avec la perspective de les revoir, dans huit ou neuf mois, sur ce même ponton, portés par les courants de marée. Dans le livret de présentation de cette course hors norme, on peut lire, sous la signature d'Alain Leboeuf, président du conseil départemental de la Vendée : *« Vive la Golden Globe Race, vive la Vendée, et bon vent à tous les skippers dans leurs rêves d'exploits sportifs et de défis humains. »*

Père Claude Babarit

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCHO de l'Ouest

JE SOUTIENS L'ÉCHO DE L'OUEST JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
L'ÉCHO DE L'OUEST

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / L'Écho de l'Ouest

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Thiré Le Festival dans les jardins de William Christie a eu lieu du 21 au 28 août avec des milliers de visiteurs, concerts de jour, aux chandelles, et au miroir d'eau.

Les jardins de William Christie embaumés par les mélodies

Samedi 22 août, pour l'ouverture, des visites guidées étaient proposées, ainsi qu'une découverte dansée, *Les Jardins de Madame de Sévigné*, et un atelier chant, *Chantons Rameau*. Et ce, tous les débuts d'après-midi, avec des thèmes qui variaient chaque jour. À partir de 16 h, les différents concerts d'environ vingt minutes se déroulaient dans des sites tels que La Pinède, le Mur des Cyclopes ou encore le Petit Bois d'Henry Claude. Un nouveau lieu a été aménagé cette année : le Jardin Jones. C'est ainsi qu'une promenade dans les herbiers de Thiré y a eu lieu samedi 22 août, avec des extraits de *Rares fleurs, vivante peinture* de François de Chancy, *La Violette* d'Alessandro Scarlatti, *Go, Lovely Rose* d'Henry Lawes, *L'éclat des roses* de Rameau ou encore *Le Temps des lilas* d'Ernest Chausson, interprétés par la soprano Virginie Thomas, Ravena Litpchic au violon, Elena Andreyev au violoncelle et Sergo Buchelli au théorbe, artistes des Arts Florissants. Chaque après-midi se termine par un concert aux Terrasses avec tous les musiciens, musiciennes, chanteurs et chanteuses. La carte blanche était donnée à Thomas Dunford samedi 22, avec *Alma mia*, arias et concerto pour luth de Vivaldi. En soirée, samedi 22 et dimanche 23 août, étaient joués et chantés *Airs et scènes* de Rameau, dirigés par William Christie. Ainsi *Accourez, habitants des bois*, *Que tout gémisse* ou encore *Séjour de l'éternelle paix*, interprétés par Bastien Rimondi et Virginie Thomas, accompagnés du chœur et de l'orchestre des Arts Florissants. Vendredi 28 et samedi 29 août était joué *Purcell at the Pub*, dirigé par Paul Agnew, codirecteur des Arts Florissants. Les jardins illuminés pouvaient être visités par les possesseurs de billets de concerts au Miroir d'eau. Des concerts aux chandelles ont également été proposés en l'église Notre-Dame de l'Assomption, à Sainte-Hermine : *Les Demoiselles de Lalande*, *L'Harmonie des nations* et *Le Violon de Rameau*. Des méditations à l'aube de la nuit suivaient.

Marie-Renée SUIRE (clp)



Rameau, arts et scènes au miroir d'eau. *Marie-Renée SUIRE (clp)*



Un concert aux Terrasses. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

Patrimoine agricole La famille Pillaud continue d'exploiter une vigne sur le terrain des établissements Arrivé, lieudit l'Espinasse sur le Parc Atlantique.

La dernière vigne dans le Vendéopôle est vendangée



James Pillaud (absent sur la photo de groupe). *Marie-Renée SUIRE (clp)*



À gauche, Marie Noëlle Pillaud et leurs amis vendangeurs. Au milieu un représentant de l'entreprise Arrivé. *Marie-Renée SUIRE (clp)*

SAINT-JEAN-DE-BEUGNÉ

C'est dès 7 h 30, vendredi 14 août, et sous une chaleur écrasante dès la matinée, que James Pillaud, son épouse Marie-Noëlle et leurs amis vendangent la vigne. *« Mon père a planté cette vigne en 1970 sur un terrain appartenant à la famille Poupard, de Sainte-Hermine, qu'il affermait. C'était un connaisseur et un passionné, et il aimait bien faire goûter les différents cépages à ses amis »*, précise James Pillaud. Lors de l'arrivée de l'autoroute A83, de 1990 à 1995, la parcelle disparaît avec la mise en place du Vendéopôle, géré par un syndicat mixte présidé à l'époque par Jean-Pierre de Lambilly, alors conseiller général de la Vendée. L'entreprise Arrivé acquiert un terrain, et la vigne se trouve alors dans son parc paysager. *« Mon père, qui a cultivé la vigne dès son plus jeune âge à la ferme de la Petite Coudraie, à Sainte-Hermine, demande à l'entreprise Arrivé de continuer à cultiver la vigne, ce qui a été accepté »*, se souvient James Pillaud. En 2015, après le décès d'André Pillaud, James reprend la vigne au lieu-dit l'Espinasse. C'est aussi un passionné et un connaisseur. En cette matinée du 14 août, boissons fraîches, café et ravitaillement sont de mise pour les amis venus les aider. *« Les grains sont petits et la sécheresse les a brûlés, mais il y aura quand même du pineau blanc, du vin rosé issu du grolleau, du 54-55 et du 18.000 : la preuve que les grandes industries du Vendéopôle, qui ont favorisé le développement de ce qui est désormais Saint-Jean-d'Hermine et des communes environnantes, peuvent côtoyer l'agriculture traditionnelle »*, ajoute James Pillaud.

Marie-Renée SUIRE (clp)

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Loire-Atlantique et de la Vendée.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Loire - Atlantique

CONSTITUTIONS

A2623**351**

AP97
Avis de constitution

AP97

Société à responsabilité limitée
Siège social : 332 route de Clisson
44120 Vertou

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 août 2026, à Combloux (74), il est constitué une société à responsabilité limitée dénommée **AP97**.

La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger de fournir toutes prestations de consulting en particulier à caractère administrative, technique, comptable, financier, de gestion, de management ou commerciale auprès d'entreprises, de fonds d'investissements, et de manière générale de toutes entités juridiques, sociétés, collectivités, organismes publics ou privés ou autres dans lesquelles elle pourra détenir ou non une participation dans le capital.

Elle a également pour mission (i) de recevoir, d'acquérir et de vendre, directement ou indirectement, tous titres en capital et autres valeurs mobilières de sociétés françaises ou étrangères, (ii) de gérer et d'assurer la mise en valeur de ces participations, et (iii) le tout, en empruntant notamment avec ou sans garantie, par voie d'émission d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons, ou en accordant des prêts à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

La société pourra exercer un mandat social au sein de toutes sociétés, entités juridiques avec ou sans personnalité morale dans lesquelles elle pourra détenir une participation dans le capital. Elle pourra procéder à toutes opérations de placement de fonds disponibles.

La société pourra octroyer au profit de toutes sociétés dans lesquelles elle pourra détenir une participation dans le capital toutes cautions ou garanties et toutes opérations autorisées aux termes de l'article L.511-7, 3 du Code monétaire et financier.

Elle pourra également avoir pour activité l'acquisition, la location, la vente et toutes opérations portant sur des terrains à bâtir, immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain y compris la réalisation de tous travaux et obtenir toute ouverture de crédit, prêts et constitution de garanties qui y sont relatives.

Siège social : 332 route de Clisson - 44120 Vertou.

Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital social fixe : 1.000 € divisé en 1 000 parts sociales d'un montant de 1 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Gérant : Monsieur Antoine Perrocheau, né le 12 mai 1997 à Roubaix (59), de nationalité française, demeurant à Vertou (44120), 332 route de Clisson.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

A2623**390**

Avis de constitution

FORME SOCIALE : Société civile régie par les dispositions du Titre IX du Livre III du Code Civil

DENOMINATION SOCIALE : **PETIT TONNERRE**

STATUTS : acte sous seings privés en date du 25/08/2026

SIEGE SOCIAL : 4 rue de la Clairière Parc d'Activités de la Garnerie - 44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON

OBJET SOCIAL : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; prise de participation dans toutes opérations immobilières

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GERANCE : Monsieur Sylvain GAUTHIER, demeurant 26 rue du Stade - 44190 SAINT HILAIRE DE CLISSON

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

agrément requis dans tous les cas, et obtenu par la collectivité des associés représentant plus des deux tiers des parts sociales

Pour avis, la Gérance

A2623**483**

Aux termes d'un acte électronique en dates des 25 et 28 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- dénomination sociale : MATQUENT
- forme : société civile immobilière
- siège social : 22 Avenue de l'Océan - 44510 LE POULIGUEN
- capital social : 1 000 euros.
- objet social : l'achat et la vente de tous biens immobiliers, la gestion, la location, la cession et l'entretien d'immeubles bâtis ou non bâtis ou de biens immobiliers meublés ou non meublés, dont la société est ou sera propriétaire par suite d'apport, d'achat, ou de construction ou qu'elle prendra en location,l'obtention de toute ouverture de crédit ou de prêt et la conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier, l'apport de toute garantie aux engagements financiers des associés en vue de permettre la réalisation de l'objet social
- durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE (44)
- gérance : Monsieur Matthieu HERVOUET, demeurant 22 Avenue de l'Océan - 44510 LE POULIGUEN, nommé pour une durée indéterminée,
- cessions de parts : Toute cession de parts, même entre associés, à des conjoints, ascendants, descendants, ou tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2623**687**

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Yann KERAMBRUN, notaire à PONTCHATEAU, le 28 août 2026,

Monsieur Benoit Joseph Bernard GOURMAUD, né à TALLUD SAINTE GEMME (85390), le 26 juillet 1961, et Madame Lydie Thérèse Hélène HARROUET, née à NANTES (44000), le 05 mai 1963, demeurant Monsieur à LE POULIGUEN (44510), 9 boulevard des Maures et Madame à NANTES (44000), 2 rue Montaudouine,

Initialement mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple suivant contrat reçu par Me LEBEL, notaire à MONTAIGU, le 18 août 2010, préalable à leur union célébrée à la Mairie de LE POULIGUEN (44510), le 25 septembre 2010,

Ayant adopté ensuite le régime de la séparation de biens avec société d'acquêts aux termes de l'acte reçu par Me KERAMBRUN, notaire à PONTCHATEAU, le 26 juillet 2019,

Ont décidé le changement de leur régime matrimonial, afin d'adopter le régime de la séparation de biens pure et simple.

Les oppositions éventuelles à cette modification seront reçues en l'Etude de Maître Yann KERAMBRUN, notaire à PONTCHATEAU (44160), 6 chemin de Criboeuf, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente insertion, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance.

Pour insertion, le notaire.

MODIFICATIONS

A2623**730**

SAS dénommée Estuaire Notaires, titulaire d'un Office Notarial à CLISSON (44) 7 Av. Olivier de Clisson bureau permanent à CUGAND-LA-BERNARDIERE (85) 1 rue des Chaunières

AVIS

SCI DES CHARMETTES

Société civile immobilière
au capital de 1000,00 €
Siège social : 28 route de Clisson
44190 GORGES
RCS NANTES 820 836 070

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 28 route de Clisson - 44190 GORGES au 40 bis Faubourg de la Madeleine - 44190 CLISSON, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la gérance.

A2623**736**

CHEDOTAL SIMON

SARL à associé unique au capital de 20 000 €

48 rue Nantaise 44160 PONTCHATEAU

RCS SAINT NAZAIRE 911 199 461

L'associée unique en date du 23 juillet 2026, a décidé avec effet au même jour de transformer la société en société par actions simplifiée sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. Le siège social, l'objet social, la dénomination, le montant du capital social, la durée, la date de clôture des exercices sociaux, demeurent inchangés. Cette transformation a mis fin au mandat de gérant de M. Simon CHEDOTAL.

La société SAEEL, société à responsabilité limitée à associé unique, dont le siège social est fixé à PONTCHATEAU (44160) 7 la Bondre, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 101 732 220, a été nommée en qualité de présidente de la société sous sa nouvelle forme pour une durée indéterminée. En cas de pluralité d'associés, toute cession d'actions, même entre associés, est soumise à l'agrément préalable de l'AGO des associés. Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire, muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

A2623**308**

Société CHARCUTERIE BODIN

SARL à associé unique au capital de 41 000 €

Siège social : 7 allée des Petits Brivins - 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

RCS SAINT NAZAIRE : 442 547 519

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 24 juin 2026, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 109 060 € pour le porter à 150 060 € par incorporation de réserves et par augmentation de la valeur nominale des parts sociales de 100 € à 366 €. Les articles 6 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2621**392**

REDON Agglomération

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC N°2

Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Nicolas-de-Redon

Par délibération du 15 juin 2026, le Conseil Communautaire de REDON Agglomération a engagé le projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Nicolas-de-Redon.
L'objet de la procédure porte sur la création d'une sous-zone «Ufd», relative à l'implantation d'un drive dans la zone d'activité des Bauches. Les pièces constituant le dossier de projet de modification simplifiée n°4 du PLU seront tenues à disposition du public du 31 août au 2 octobre 2026 compris :

- Sur support papier en mairie de Saint- Nicolas-de-Redon et au siège de REDON

Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture ;

- Sur le site internet de REDON Agglomération : www.redonagglomeration.bzh ;

Pendant toute la période de mise à disposition, le public pourra également adresser ses observations :

- Sur les registres papiers disponibles en mairie de Saint-Nicolas-de-Redon et au siège de REDON Agglomération ;
- Par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@saintnicolasderedon.fr en précisant en objet la mention «mise à disposition du public relative à la modification simplifiée n°4 du PLU» ;
- Par voie postale en adressant un courrier à l'attention de M. le Président de REDON Agglomération, 3 rue Charles Sillard 35600 REDON, ou déposé en mairie de Saint- Nicolas-de-Redon, 26 rue de Nantes, 44460.

A l'issue de la mise à disposition, un bilan sera présenté au Conseil Communautaire qui en délibérera et adoptera le projet de modification éventuellement modifié pour tenir compte par délibération motivée, des avis émis par les PPA et des observations du public.

L'ÉCHO de l'Ouest COURRIER FRANÇAIS | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

A2623**551**

TRANSFERT DE SIEGE - MY STORE 44

MY STORE 44

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Rue de la Briquerie
Zone de Villejames
ZA du Bréhany
44350 GUERANDE
905 035 515 RCS SAINT-NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 06 août 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social Rue de la Briquerie Zone de Villejames -ZA du Bréhany, 44350 GUERANDE au 6 RUE DES GUERETS 44350 GUERANDE à compter du 1er avril 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

A2623**321**

FAKO

SASU au capital de 29 960 €

Siège social : 12 bis rue de la Chalandière 44550 MONTOIR DE BRETAGNE

RCS SAINT-NAZAIRE 904 541 406

Par décisions du 17/04/2026, l'associée unique a décidé de transférer le siège social à MONTOIR DE BRETAGNE (44550) 51 rue des Pâtures, à compter du même jour. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.



Vendée

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2623**481**

SCP PRAUD - HUVELIN-ROUSSEAU - PETIT - SENG Notaires Associés
à BEAUVOIR SUR MER (85)
3 rue de la Petite Gare

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jérôme PETIT, notaire à BEAUVOIR SUR MER (85230), le 28 août 2026, Monsieur **André Louis MERGNAC,** retraité**,** et Madame **Liliane Bernadette FLEURY,** retraitée, demeurant ensemble à BARBATRE (85630)38 rue du Fief du Moulin, initialement mariés à la mairie de SAINT-OUEN (93400) le 2 septembre 1961, sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable et actuellement mariés sous le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant, aux termes de l'acte de changement de régime matrimonial reçu par Maître Claudine BARON, notaire à NOIRMOUTIER-EN-L'ILE (85330), le 18 juillet 2012, devenu définitif par suite de non opposition.

Ont décidé d'aménager leur régime matrimonial de la communauté universelle en supprimant la clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Jérôme PETIT, notaire à BEAUVOIR SUR MER (85230), 3 rue de la Petite Gare.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis.

Me Jérôme PETIT

A2623**515**

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent TEFFAUD, Notaire Associé de la S.C.P. «Laurent TEFFAUD et Céline TEFFAUD, Notaires associés «, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à LA TRANCHE-SUR-MER (Vendée), 106, boulevard des Vendéens, avec bureau annexe permanent à MOUTIERS LES MAUXFAITS et bureau annexe permanent à ANGLES, CRPCEN 85074, le 27 août 2026 :

Monsieur Alain Marc GOSSUIN, Gendarme, et **Madame Mauricette Marthe Elise RUFIN**, sans profession, demeurant ensemble à ANGLES (85750) 2 rue des Ciboires.

Monsieur est né à CAMBRAI (59400) le 17 juin 1958,

Madame est née à VALENCIENNES (59300) le 22 octobre 1959.

Mariés à la mairie de MELUN (77000) le 12 mai 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté le régime de la communauté universelle tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code Civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Maître Laurent TEFFAUD, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime auprès du TJ de LES SABLES D'OLONNE.

Les oppositions des créanciers à ce changement, sil y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

MODIFICATIONS

A2623**501**

Société d'Avocats
27 Bd Briand -
85000 LA ROCHE SUR YON
02 51 46 03 03

SARL HOLDING TAO

11 Rue du Président de Gaulle - LA ROCHE SUR YON (Vendée)
484 265 798 RCS LA ROCHE SUR YON

MODIFICATION

Aux termes d'une décision collective en date du 7 Août 2026, la collectivité des associés a décidé de porter le capital de 7 000 € à 485 470 €, par apport en nature.

A2623**590**

GROUPE COTE DE LUMIERE IMMOBILIER SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 78 000 euros
Siège social :
28 AVENUE DE LA PLAGE
85160 ST JEAN DE MONTS
524 257 839 RCS LA ROCHE SUR YON

Avis

Aux termes d'une décision unanime en date du 1er juillet 2026, il résulte que :
- Anne-Charlotte DESMARES, demeurant 10 rue Saint Georges, 49100 ANGERS a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Pierre-Olivier DESMARES, démissionnaire.
L'article 33 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Pierre-Olivier DESMARES a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Anne-Charlotte DESMARES.
- Pierre-Olivier DESMARES, demeurant 13 Chemin de la Joséphine, 85550 LA BARRE DE MONTS a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Madame Nathalie NICOLAS, démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

CONSTITUTIONS

A2623**727**

LOISEAU AE

1 Place du Meunier - L'Epaud
Saint-Michel Mont Mercure
85700 SEVREMONT

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ssp en date du 01/09/2026 à SEVREMONT (85), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, dénommée «LOISEAU AE», au capital de 1 000 €, ayant son siège 1 Place du Meunier l'Epaud Saint-Michel Mont Mercure 85700 SEVREMONT, et pour objet : Prestations de conseil et d'accompagnement commercial auprès des entreprises, notamment en matière de développement commercial, de présentation et de promotion de solutions et équipements professionnels ; Formation professionnelle ; assistance technique et commerciale ; apport d'affaires et mise en relation commerciale, avec rémunération notamment sous forme de commissions ; la vente de machines-outils destinées aux entreprises, imprimantes murales, machines à découpe laser ; L'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution le négoce, la commercialisation et la représentation de tous matériels, équipements, produits accessoires, consommables et solutions techniques destinés aux professionnels (BtoB), quels qu'en soient la nature et le domaine d'application ; L'installation, la mise en service, le paramétrage, l'intégration, la maintenance, le dépannage, le service après-vente et l'assistance technique afférents aux matériels et équipements, commercialisés ; La réalisation de prestations de formation, de démonstration, d'accompagnement, de conseil et d'assistance technique auprès des professionnels pour l'utilisation, l'exploitation et l'optimisation des matériels et solutions commercialisés.
Durée : 99 ans
Le Gérant, M. David LOISEAU, demeurant 7 Quai Est du Port Appt 12 85400 LUÇON, a été nommé par décision de l'associé unique du 01/09/2026.

RCS LA-ROCHE-SUR-YON

Pour avis,
Le Gérant

A2623**312**

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 18 août 2026, à LES HERBIERS.
Dénomination : **SHINKANSEN.**
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 6 rue Georges Clémenceau, 85590 Les Epesses.
Objet : Propriété et gestion immobilière.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Agrément à l'unanimité en cas de cession entre vifs ou par décès..
Gérant : Monsieur Julien Raymond Maurice BOUQUET, demeurant 10 rue Chuet, 85130 Les Landes Genusson
La société sera immatriculée au RCS de La Roche sur Yon.

La gérance

DISSOLUTIONS

A2623**363**

FORT FABRICE ARTISAN PEINTRE

SARL au capital de 1 000 €
Siège Social :
SAINT AVAUGOURD DES LANDES
(Vendée) - 206, La Fournerie
522 169 150 R.C.S.
LA ROCHE SUR YON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 août 2026 a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé à SAINT AVAUGOURD DES LANDES - 206, La Fournerie, siège de la liquidation.
L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur Mr Fabrice FORT, demeurant à SAINT AVAUGOURD DES LANDES - 206, La Fournerie, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS.

Le Liquidateur

A2623**158**

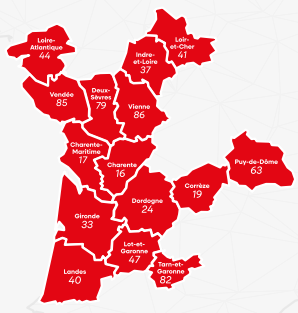
DISSOLUTION

SARL POTIER-GENDROT

SARL au capital social de 8 000 Euros
Siège social : 38 Village de l'Ensoivière
85520 JARD SUR MER
RCS La Roche sur yon N° 429 523 368

L'Assemlée générale du 31 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. M. Maxime GENDROT demeurant 38 Village de l'Ensoivière 85520 JARD SUR MER, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur. Mention sera faite au RCS de la Roche sur yon.

Pour avis.

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions
membres du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO


annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

L'ÉCHO de l'Ouest | Journal MEMBRE du réseau ALC RÉGIE
annoncelegale.alcregie.com
UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !

Destination Santé

Morsure de chat : pourquoi une petite plaie peut cacher un grand danger

Les morsures d'animaux doivent être soignées immédiatement afin de prévenir tout risque d'infection. Si le mordeur est un chat, le risque infectieux est particulièrement important. Même quasiment invisible, et souvent bien moins impressionnante qu'une morsure de chient, il ne faut surtout pas prendre une morsure de chat à la légère. Une morsure peut endommager des tendons, des muscles, des articulations ou des nerfs, et laisser des séquelles.

D'ailleurs, les chats mordent souvent les mains davantage exposées lorsqu'on joue avec lui, qu'on le soigne ou qu'on essaie de le retenir. Or, les mains comportent des structures importantes, tendons, articulations, nerfs qui peuvent être facilement endommagées.

Une morsure peut également constituer une porte d'entrée pour la bactérie responsable du tétanos. Le risque dépend notamment du statut vaccinal de la personne mordue. Si nécessaire, un vaccin antitétanique pourra être réalisé rapidement après une morsure.

Alors que faut-il faire en cas de morsures ?

• nettoyez immédiatement la plaie à l'eau et au savon en faisant couler l'eau abondamment sur la morsure ;

• éliminez les corps étrangers s'il y en a et si vous y parvenez ;

• rincez abondamment et séchez ;

• appliquez une solution antiseptique ;

• couvrez la plaie avec un pansement stérile ;

• prenez ou donnez à la personne blessée un antalgique ;

• surveillez chaque jour l'aspect de la plaie et l'apparition éventuelle de fièvre.

École : à quelle heure coucher son enfant ?

Petit ou gros dormeur, du matin ou plutôt du soir… Bien sûr le sommeil reste une question individuelle, fonction notamment d'indicateurs biologiques et encore sociaux, liés au rythme de vie. Il n'empêche qu'il existe des recommandations en termes de durée, selon l'âge. Elles ont été édictées en 2017 par la National Sleep Foundation, une association américaine. Il en ressort des durées moyennes, sur une journée de 24 heures, de :

- 10 à 12 heures pour un enfant de 3 à 5 ans ;

- 11 heures, à 5-6 ans ;

- 10 à 11 heures, entre 7 et 13 ans ;

- 9 à 10 heures de 14 à 17 ans.

Quels besoins ?

Pour établir l'heure du coucher, il convient donc de se baser sur les besoins de l'enfant et de l'adolescent, dans un contexte où l'heure du réveil matinal apparait fixe, impératifs scolaires, obligent. En gardant toutefois la recommandation suivante de l'Institut national du sommeil et de la vigilance (InSV), à l'esprit : « Coucher tard un enfant revient à le priver d'une qualité de sommeil rarement rattrapée. En effet, le sommeil du matin a perdu son pouvoir de récupération notamment sur le plan mental ce qui risque donc de perturber sérieusement les apprentissages car il est plus léger et fractionné ». Autrement dit et comme c'est le cas d'un adulte, plus on dort tôt, meilleure sera la qualité du sommeil, en tout cas dans sa première phase.

Enfin selon le Réseau Morphée, « les jeunes enfants avant 6 à 8 ans devraient pouvoir être couchés régulièrement avant 20h30. Pour les plus âgés, ne pas dépasser 21h30 semble un point important ». Avec un dernier conseil, qui est d'éviter les trop grandes variations d'un jour à l'autre, histoire d'éviter de fatiguer un peu plus les organismes…

Pourquoi suis-je fatigué alors que je reviens de vacances ?

La fatigue est tout à fait normale après un effort ou une période intense de travail. Mais elle est aussi favorisée par des habitudes qui perturbent la récupération, comme le manque de sommeil et le sommeil irrégulier, par exemple en raison de couchers tardifs ou de décalages horaires répétés. Et en période de vacances, les habitudes changent facilement : on se couche plus tard, on se lève plus tard, on modifie ses horaires de repas ou on multiplie les activités.

L'importance de notre horloge interne

Vous connaissez notre horloge biologique. Presque toutes les fonctions de notre corps sont soumises à des rythmes circadiens d'environ 24 heures. L'alternance entre veille et sommeil, mais aussi la température corporelle, certaines sécrétions hormonales, l'humeur, la mémoire et les capacités cognitives sont notamment concernées.

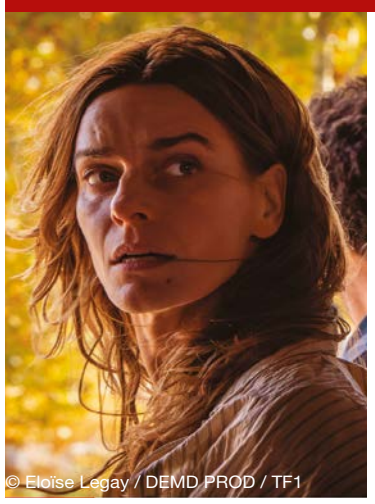
Cette horloge interne est notamment synchronisée par la lumière. La lumière reçue par nos yeux fournit au cerveau des informations qui permettent de maintenir notre organisme en phase avec l'alternance entre le jour et la nuit. Une exposition à la lumière le soir peut ainsi retarder l'horloge biologique et l'endormissement, tandis que la lumière du matin contribue à avancer l'horloge. Or en été, notre horloge fonctionne à un rythme différent. Et au moment de retourner au travail, l'organisme peut avoir besoin d'un certain temps pour retrouver ses repères.

Pas de quoi s'alarmer

Une fatigue temporaire au retour des vacances n'est donc pas nécessairement le signe que les vacances « n'ont servi à rien ». Elle peut simplement correspondre à une période de réadaptation.

LE 1ER SERVICE DE PRESSE EN LIGNE SPÉCIALISÉ EN SANTÉ GRAND PUBLIC !
RETROUVEZ QUOTIDIENNEMENT LES INFOS SUR :
WWW.DESTINATIONSANTE.COM
destinationsanté
L'information santé au quotidien

LE COUP **DE CŒUR DE LA SEMAINE**


© Eloïse Legay / DEMD PROD / TF1

La Cible

Fauve Hautot est plus qu'une brillante danseuse et chorégraphe. Après la série *Rien ne t'efface*, elle poursuit son chemin de comédienne. Dans *La Cible*, nouvelle série d'action sur TF1, elle donne la réplique à Tomer Sisley. Celui-ci incarne Hugo Meyer, un garde du corps qui traverse un divorce compliqué avec son ex-femme Léa (Fauve Hautot), avec laquelle il est resté en bons termes. Le jour où il vient fêter l'anniversaire de son fils, Léa et leurs deux enfants sont kidnappés. Très vite, l'enquête de police le désigne comme suspect. Sur le point d'être déféré, Hugo n'a d'autre choix que de s'échapper pour les retrouver, tout en fuyant les policiers à ses trousses. Une course contre la montre s'engage et il découvre petit à petit qu'il ne savait pas tout de son ex-compagne… « *J'ai lu le scénario d'un coup et j'aime la complexité de Léa. C'est une femme qui a quelques zones d'ombre, un personnage avec plusieurs couches et sous-couches qui se révèlent au fil des épisodes. À partir du moment où on ne sait pas trop où va le personnage ni quel est son secret, il y a énormément de sous-textes à travailler* », nous a confié Fauve Hautot. Et d'ajouter : « *C'est aussi un rôle assez physique et c'est une femme qui doit garder, quoi qu'il arrive, une certaine maîtrise, car elle vit en captivité et ses enfants sont en danger. J'apprécie son sang-froid en toutes circonstances.* »

Lundi 7, TF1, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Orient-Express, le voyage d'une légende*
Symbole de luxe et d'aventure, l'Orient-Express a ouvert une nouvelle voie entre l'Occident et l'Orient et a été le témoin de l'histoire. Ce documentaire plonge dans les secrets de ce train mythique immortalisé par Agatha Christie et qui en a fait rêver plus d'un.
Samedi 5, Arte, 20 h 55

| *CIA, les guerres secrètes de l'après-11 Septembre*
Le 11 septembre 2001 marque le début d'une nouvelle ère. Après les attaques terroristes, les États-Unis se lancent dans « la guerre contre la terreur ». Cette série documentaire dévoile les coulisses de 25 ans de lutte, du point de vue des agents de la CIA.
Dimanche 6, France 5, 21 h 00

| *Fuck la planète, le choix du réchauffement*
Arte propose *Fuck la planète, le choix du réchauffement*, une série documentaire en trois parties retraçant deux siècles d'avertissements scientifiques sur le dérèglement climatique, ignorés et restés sans réponse politique et économique.
Mardi 8, Arte, 21 h 00

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
Présenté par Nikos Aliagas
23.25 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
VERSAILLES EN FÊTE
23.30 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES AU PUY-EN-VELAY
22.40 Meurtres à Aix-en-Provence, téléfilm
CANAL+
21.15 SPORT
RUGBY : UNION BORDEAUX-BÈGLES / RACING 92
Top 14. 1re journée.
23.10 Canal Rugby Club
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Présenté par Sophie Jovillard
22.35 Échappées belles
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES -10
Avec Alyssa Diaz
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ORIENT-EXPRESS, LE VOYAGE D'UNE LÉGENDE
22.15 La locomotive du progrès, doc.

DIMANCHE


Boîte noire, France 2

TF1
21.10 FILM
SPIDER-MAN : NO WAY HOME (VERSION LONGUE)
23.40 Bad Boys 2, film
FRANCE 2
21.10 FILM
BOÎTE NOIRE -10
23.20 Le Comte de Monte-Cristo, série
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : STADE ROCHELAIS / STADE TOULOUSAIN
Top 14 - 1re journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Mikaela, film
FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
CIA, LES GUERRES SECRÈTES DE L'APRÈS 11 SEPTEMBRE
23.15 De Gaulle, la bombe à tout prix !, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive, mag.
ARTE
21.00 FILM
LE CARDINAL
Avec Tom Tryon, Carol Lynley
23.50 Marcel Marceau, doc.

LUNDI


Gomorra Origins, Canal+

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LA CIBLE -10
Avec Tomer Sisley
23.15 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LE ROUGE ET LE NOIR
Avec Victor Belmondo
22.45 Une amitié dangereuse
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
COMMISSAIRE DUPIN
Avec Pasquale Aleardi
22.40 Commissaire Dupin
CANAL+
21.10 SÉRIE
GOMORRA ORIGINS
Avec Luca Lubrano
22.55 Smashing Machine, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
THALASSA, AVENTURES EXTRÊMES
21.55 Thalassa : aventures extrêmes, Il était une fois l'Alaska,doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.05 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
TERREUR AVEUGLE
Avec Mia Farrow
22.25 Mia Farrow, en clair-obscur, doc.

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.35 Ma mère, ton père
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
IL ÉTAIT UNE VOIX... CÉLINE DION
22.45 Florent Pagny fait son Taratata
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE -10
Avec Michèle Bernier
22.50 La stagiaire, série
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : UEFA CHAMPIONS LEAGUE
1re journée.
22.55 Canal Champions Club le debrief, mag.
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
MÉCANIQUES DU JOURNALISME
L'affaire Cahuzac
L'affaire Bygmalion
22.50 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 -10
Avec Angela Bassett
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
FUCK LA PLANÈTE
23.15 Irak – De l'eau polluée au trafic d'organes, doc.

MERCREDI


Tout s'est bien passé, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER -12
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES ÉVAPORÉS
Avec Alexia Barlier
23.00 Un père idéal, téléfilm
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
DES RACINES & DES AILES
23.05 5ème B, une autre Histoire de France, doc.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : UEFA CHAMPIONS LEAGUE
1re journée.
22.55 Canal Champions Club le debrief, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
23.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
21.00 FILM
TOUT S'EST BIEN PASSÉ -10
De François Ozon
Avec Sophie Marceau
22.50 Sophie Marceau, doc.

JEUDI


La chute de la Maison Blanche, M6

TF1
21.10 TÉLÉFILM
LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE -10
23.15 New York, police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
LA MALÉDICTION DE PROVINS
22.40 5ème B, une autre Histoire de France, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
THE AGENCY
22.45 Voyages au bout de l'effort, Sumo - Japon, doc.
23.40 Moi qui t'aimais, film
FRANCE 5
21.07 DOCUMENTAIRE
MYSTÈRES DU SYSTÈME SOLAIRE
21.55 Collisions : chasseurs d'astéroïdes, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 FILM
LA CHUTE DE LA MAISON BLANCHE
23.20 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
LES SECRETS DE LA SAINT-JEAN
Avec Leticia Dolera
23.30 Carine et le camion à frites, doc.

VENDREDI


La carte aux trésors, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL
Présenté par Camille Combal
23.25 Qui sera le plus nul
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
A L'INSTINCT
Avec Christopher Bayemi
22.45 À l'instinct, série
FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LA CARTE AUX TRÉSORS
Présenté par Stéphane Bern
23.20 La carte aux trésors
CANAL+
21.10 FILM
L'AFFAIRE BOJARSKI
Avec Reda Kateb
23.15 Le mage du Kremlin, film
FRANCE 5
21.05 FILM
UN HOMME QUI ME PLAIT
Avec Jean-Paul Belmondo
22.55 Belmondo l'incorrigible, doc.
M6
21.10 TÉLÉFILM
LE JARDINIER -12
Avec Michaël Youn
23.05 Les Infaillibles, téléfilm
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Rakel
Avec Alexandra Rapaport
22.30 AC/DC, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS **AUSSI DE REGARDER…**

Versailles en fête ★★



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, France 2 nous invite au château de Versailles. De la majestueuse Galerie des Glaces à la Chapelle royale, l'émission *Versailles en fête* nous propose de vivre une soirée exceptionnelle dans ce lieu chargé d'histoire. L'événement réunira notamment Benjamin Biolay, Soprano, Zazie, Claudio Capéo, Jenifer et Christophe Willem. **Samedi 5, France 2, 21 h 10**

Meurtres au Puy-en-Velay ★

Gaëlle Bona et Thomas Jouannet sont les héros de la fiction policière *Meurtres au Puy-en-Velay*. Lorsque la lieutenante Marion Cazale se rend à la légendaire « Pierre des Fièvres » pour faire un vœu afin d'empêcher sa maladie de progresser, elle découvre sur place le corps sans vie d'une jeune femme. Mais la cause de la mort de la victime a du mal à être déterminée… **Samedi 5, France 3, 21 h 10**

Spider-Man : No Way Home ★★

Dans ce troisième volet des nouvelles aventures de *Spider-Man*, l'homme-araignée est en bien mauvaise posture ! Peu après son combat contre Mystério, sa véritable identité a été révélée au grand public. Pire encore : le gouvernement américain le considère comme un criminel, le tenant pour responsable de la mort de Mystério. Au pied du mur, Peter Parker sollicite l'aide de Docteur Strange, incarné par Benedict Cumberbatch. **Dimanche 6, TF1, 21 h 10**

Le Mag de la santé ★★



Le Mag de la Santé fait sa rentrée ! Pour cette nouvelle saison, l'émission change de chaîne et accueille Flavie Flament à la présentation. Avec écoute et sensibilité, l'animatrice partira à la rencontre des patients afin d'échanger avec eux sur leurs préoccupations et leurs attentes auprès des spécialistes. À ses côtés, Diana Kadouch et Gilbert Bou Jaoudé apporteront leur expertise. **Lundi 7, France 2, 15 h 05**

Tout s'est bien passé ★★

Toute sa vie durant, André (André Dussollier) a été un homme curieux de tout et avide de découverte. Mais à 85 ans, il est victime d'un accident vasculaire cérébral. En apprenant la nouvelle, ses filles, Emmanuèle (Sophie Marceau) et Pascale (Géraldine Pailhas) se rendent à son chevet. L'octogénaire confie alors à Emmanuèle une mission on ne peut plus délicate : l'aider à partir dans la dignité… **Mercredi 9, Arte, 21 h 00**

Maison de retraite ★★

Co-auteur, coproducteur et acteur principal du film, Kev Adams incarne Milann, un trentenaire qui vit de petites magouilles, jusqu'au jour où il est condamné à effectuer 300 heures de travaux d'intérêt général dans une maison de retraite. Si les débuts sont difficiles, le jeune homme apprend peu à peu à apprécier les pensionnaires et découvre une grosse arnaque de la direction. Il décide alors d'organiser une grande évasion… **Mercredi 9, TMC, 21h25**

Les Évaporés ★★



Que peut-on faire lorsqu'une personne majeure s'évanouit soudainement dans la nature, quand on sait que depuis 2013, la loi invoque « le droit fondamental à disparaître » pour les majeurs ? C'est la question que pose la série *Les Évaporés*, portée par Alexia Barlier, qui campe Esther. Cette commandante de police, à la recherche de son mari, va créer une brigade dédiée aux disparitions volontaires. **Mercredi 9, France 2, 21 h 10**

Objectif Maison : un an pour tout changer ★

Objectif Maison : un an pour tout changer revient avec une quatrième saison. Construire ou rénover une maison est toujours une grande aventure. L'émission a suivi neuf nouvelles familles qui ont accepté d'ouvrir les portes de leur chantier. Ce pari de toute une vie met les nerfs de nos tribus à rude épreuve mais promet aussi de beaux moments de joie. **Jeudi 10, 6ter, 21h10**

L'Affaire Bojarski ★★★

Si Jan Bojarski, un inventeur polonais de génie, a été oublié de l'histoire, il a pourtant donné des sueurs froides aux autorités pendant une quinzaine d'années ! À force de voir ses créations innovantes rejetées et de devoir se contenter de petits boulots mal payés pour subvenir aux besoins de sa famille, cet ingénieur s'est tourné vers la criminalité en devenant le plus grand faux-monnayeur de l'Hexagone du XXe siècle. **Vendredi 11, Canal+, 21 h 10**

COUP **DE PROJECTEUR**

Il était une Voix… Céline Dion


© BPM

A l'occasion du grand retour sur scène de Céline Dion, France 2 diffuse le documentaire *Il était une Voix… Céline Dion*. Écrit et raconté par Nagui, le film retrace le parcours vocal de la plus francophone des stars internationales à travers des archives rares et inédites, des interviews, des sessions en studio et des images de performances emblématiques qui ont marqué sa carrière. Au fil des années, la voix singulière de l'artiste canadienne a évolué pour devenir un véritable instrument vivant et a su conquérir des fans issus du monde entier. Le documentaire rassemble également des extraits de deux émissions de *Taratata* auxquelles Céline Dion a participé en 1995 et 1996. « *Restaurés et numérisés, les enregistrements multipistes offrent une écoute d'une rare proximité, révélant les nuances et la présence de son interprétation, pour écouter uniquement sa voix unique* », précise un communiqué.

Mardi 8, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Lumière intérieure* Le journaliste Jacques Legros, présentateur emblématique du Journal de 13 heures de TF1, revient sur ses 40 ans de carrière mais aussi son rapport à la foi, entre distance et fascination : « *J'envie ceux qui croient… Jésus, c'est l'homme qui a tout compris* ». ***Samedi 5, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

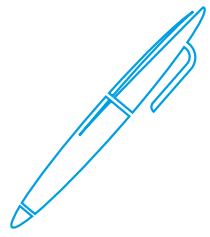
À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Faire attention	En plein centre	Sorte de virage, en ski	Affluent de l'Elbe	Groupe de personnes mandatées	Arène inter-nationale	Ayant lieu tous les deux ans	Parcouru des yeux	Accès de colère
Danse très vive →									
Métal rare →									
Très étonné →								Rendu moins dense	
Son lion est légendaire →						Cap / Sur des plis	→		
Préjudice →				Entraver / Ebruité	→				
Eau courante →			Physicien / Pronom →						
Fait vibrer →						Général / Finassai →			
Eau de vie →				Courroux / Affaiblit →				Qui n'est pas gâté	
Article arabe →			Ecume / Véhicule →						
Plantes oléa-gineuses →							Période / Divinité →		
Acteur de cinéma mythique →					Opère →				
Métis →									

BOURRETTE
BRETONNE
CARME
CHEVILLE
COURTOISE
CROQUETTE
DEFENDRE
DETRONEE
EBARBE
ECLATEE
ELNE
EMOI
ERODE
FLOTTER
FLUTISTE
FOURCHE
FRANCHISE
GROG
LEON
MAITRISE
MASTOC
MEGACEROS
MICA
OCEAN
PARAPHER
PASTEQUE
PAUVRESSE
PERCEUSE
PIOCHEUSE
PRESUME
PROBLEME
RAID
RIGOLADE
SECHEE
SERVILE
SUCER
SUFFRAGE
TOURELLE
TUBA
VIVIFIANT

À découvrir : un mot de 7 lettres

E	M	U	S	E	R	P	A	U	V	R	E	S	S	E
D	U	E	S	I	R	T	I	A	M	I	C	A	H	T
O	E	Q	N	O	E	L	L	I	V	E	H	C	E	T
R	P	M	E	G	A	C	E	R	O	S	R	L	N	E
E	N	N	O	T	E	R	B	C	C	U	L	A	T	R
F	L	U	T	I	S	T	E	A	O	E	I	T	D	R
E	S	I	H	C	N	A	R	F	R	F	E	R	E	U
S	S	E	E	D	N	M	P	U	I	U	O	E	F	O
U	U	I	S	L	E	C	O	V	Q	F	E	H	E	B
E	C	F	O	U	I	T	I	O	H	L	C	P	N	E
H	B	O	F	T	E	V	R	I	G	O	L	A	D	E
C	D	A	T	R	R	C	R	O	O	T	A	R	R	H
O	I	I	R	S	A	U	R	E	N	T	T	A	E	C
I	A	T	U	B	A	G	O	E	S	E	E	P	R	E
P	R	O	B	L	E	M	E	C	P	R	E	C	U	S



SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés : **POCHOIR**

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2								■		
3				■			■			
4		■								
5			■					■		
6						■				
7					■				■	
8	■			■						
9										■
10							■			

SUDOKU

MOTS CROISÉS

				8	4	2		
	4		2			7	8	
8								
	8							
					7	9		
9		1	8				3	4
		7			9			5
3	1		7					6
	2			1				

HORIZONTALEMENT

1. Des arts qui forment une industrie. 2. Mis en mouvement par le vent. Qui n'a rien. 3. Petite artère. Possessif. Partie liée. 4. On en fait des fritures. 5. Particule universitaire. Désavantage. Adverbe. 6. Souris. Objet d'échanges. 7. A souvent des tuiles. Loup. 8. Numéro. Telle la terre de Palestine. 9. Faire de la lèche. 10. Particules, en physique nucléaire. Carte.

VERTICALEMENT

I. Fait jurer. Abréviation radiophonique. II. Sale bête. Ronde. III. Son école est célèbre. Cigarillo. IV. Démonstratif. Pièce de vaisselle. Vieux jeu. V. Repas du nouveau-né. Bruit qui court. VI. Sont contre toute autorité. Débits de boissons. VII. Symbole. Germe. VIII. Héliopolis était sa capitale. Boîtes à surprises. IX. Ensemble de données à résoudre. Sépare des plis. X. Dure.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Spectacles. **2.** Eoliens. Nu. **3.** Rue. Ta. Rob. **4.** Eperlans. **5.** Es. Lèse. Ci. **6.** Nanas. Vues. **7.** Toit. Bar. **8.** Un. Sainte. **9.** Flagorner. **10.** Mésons. Six.

VERTICALEMENT
I. Sermenté. FM. **II.** Pou. Saoule. **III.** Elève. Ninas. **IV.** Ci. Plat. Go. **V.** Tétées. Son. **VI.** Anars. Bars. **VII.** Cs. Levain. **VIII.** Ré. Urnes. **IX.** Fonce. Tri. **X.** Subsiste.

7	9	3	6	8	4	2	5	1
1	4	6	2	3	5	7	8	9
8	5	2	9	7	1	6	4	3
6	8	4	5	9	3	1	7	2
2	3	5	1	4	7	9	6	8
9	7	1	8	6	2	5	3	4
4	6	7	3	2	9	8	1	5
3	1	9	7	5	8	4	2	6
5	2	8	4	1	6	3	9	7

Textes et photos : THIERRY ANDRE
drive-essaiauto.com

Kia NIRO restylé

> Coup de crayon – Lancé en 2016, le Niro est devenu au fil des ans le numéro 2 des ventes de Kia. Renouvelé en 2022, il s'offre un petit lifting pour rester dans la course. La face avant du SUV compact garde son capot plat tandis que les feux s'affinent et se verticalisent. La sobriété de la nouvelle signature lumineuse n'est pas sans rappeler celle du grand frère Sportage. La fine ouverture au-dessus du bouclier se veut plus élégante avec son pincement sous le logo faisant référence au fameux *Tiger Nose*, ce nez de tigre qui fait la fierté du constructeur Sud-coréen. Le bouclier est toujours largement ouvert et sa teinte noire laquée se prolonge le long du bas de caisse englobant les roues avant. Le nouveau Niro voit sa longueur évoluer légèrement à 4,43m et il repose sur de nouvelles jantes au dessin atypique de 18 pouces sur Premium. A l'arrière, on découvre des lignes plus affirmées, comme celles des feux, toujours en boomerang, mais plus qualitatifs. Ils sont reliés par un bandeau noir laqué qui surmonte un hayon redessiné plus chic qui s'ouvre sur un coffre de 430 litres. Avec la fonction mains libres (Premium), le hayon s'ouvrira automatiquement, une première sur Niro. On finira par un bas de bouclier sobrement redessiné qui reçoit un diffuseur sportif.

> Vie à bord – L'habitacle conserve deux écrans incurvés, désormais alignés, de 12,3 pouces chacun (sur les finitions hautes) et le volant, à deux branches se modernise. Restons à la place du conducteur pour découvrir, en option, un afficheur tête haute d'une bonne netteté. D'autres équipements sont disponibles dans des pack, comme la clé digitale (permet de partager votre Niro grâce à une application smartphone), les sièges ventilés ou la caméra 360°. On apprécie le système de touches double commande qui affichent, alternativement, soit les réglages de climatisation, soit les choix audio et médias. Pour le confort, les sièges et le volant sont chauffants sur Premium et la banquette arrière est inclinable dès le milieu de gamme. On terminera par une belle liste d'aides à la conduite : Maintien dans la voie, Assistance dans les embouteillages, Freinage d'urgence. Régulation de la vitesse lors de la lecture des panneaux... Le milieu de gamme ajoute un système anti-collision et une aide active en conduite autoroutière avec détection des mains sur le volant. La vigilance de conducteur est également un équipement nouveau sur le Niro pour une conduite en sécurité.



Le « nez de tigre » resta la signature du constructeur sud-coréen. *Thierry ANDRE*



Un arrière redessiné, plus qualitatif. *Thierry ANDRE*

> Sur la route – Le nouveau Niro voit son offre moteur drastiquement réduite pour garder sous son capot le meilleur compromis actuel, à savoir un système full hybride qui recharge sa batterie en roulant. L'ensemble est composé d'un bloc essence de 102 ch accouplé à un moteur électrique d'une puissance de 43 ch. En combinant ces deux énergies, le Niro développe 138 ch. Cette puissance, suffisante pour l'usage du véhicule, est envoyée aux roues avant par l'intermédiaire d'une douce boîte automatique à 6 rapports. Avec son petit appétit, le Niro peut parcourir près de 930 kilomètres. Notons que le nouveau Niro propose une offre unique sur son segment : le Freinage régénératif intelligent qui optimise automatiquement la récupération d'énergie pour emmagasiner un peu plus d'électricité pour la batterie.

Autre nouveauté du Niro, le mode de conduite Green Zone, qui détecte les zones urbaine et bascule automatiquement en mode électrique.

Thierry ANDRE

Motion 34.950 €, Active 36 850 €, Premium 40.850 €.
L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

BYD Atto 2 DM-i

> Coup de crayon – Le SUV Atto 2 DM-i propose un excellent rapport prix / équipement. Disponible en deux finitions, Active et Boost, le baroudeur compact de Shenzhen se distingue par une calandre pleine et noir laqué que viennent prolonger les projecteurs led. Ils sont soulignés par les feux de jour rappelant le regard terrifiant d'un dragon. En dessous, le bouclier s'orne de deux prises d'air latérales pour un semblant de sportivité ainsi qu'un petit spoiler gris pour ajouter une touche de virilité. Sur le profil, long de 4,33 mètres et qui repose sur des jantes de 16 ou 17", on a droit à des poignées de portes semi-affleurantes ainsi qu'un habillage assez joli du bas des portières. Les barres de toit et les vitres arrières surteintées sont réservées à la version Boost. On apprécie cette petite fantaisie au niveau de la custode qui emmène le regard sur un joli becquet à la découpe stylée. Sous un élégant bandeau d'éclairage à l'effigie d'un huit couché, évoquant le symbole de l'infini, le hayon propose un coffre de 425 litres.

> Vie à bord – On ne se sent pas confiné et une belle lumière envahit l'habitacle avec la présence du toit vitré sur notre version Boost, combiné avec le choix de l'intérieur beige en TEP perforé. Derrière un volant à méplat, on est très bien installé sur des sièges à réglages électriques et chauffants (Boost) avec une belle vision sur l'élégant combiné numérique de 8,8 pouces. Sur une planche de bord en forme de vague se trouve la tablette tactile de 12,8 '' qui propose les fonctions multimédia et les paramètres de la voiture. Notons que l'Atto 2 est la première BYD à accueillir les services Google intégrés, dont Google Maps pour la navigation. Le petit SUV propose également un assistant vocal géré par Intelligence Artificielle. Pour les aides à la conduite, la caméra de recul est de série, avec une vision 360° sur la finition haute. À cela on ajoutera la liste des alertes comme le risque de collision avant et arrière, la lecture des panneaux, l'aide au maintien dans la file, la vigilance conducteur, l'ouverture des portières en sécurité et autres régulateurs adaptatifs... Si la clé numérique est de série, vous pourrez également déverrouiller la voiture avec la clé NFC en approchant votre smartphone sur la coque du rétroviseur extérieur.



Une calandre discrètement sportive. *Thierry ANDRE*



À l'arrière, un petit becquet vient affiner la silhouette. *Thierry ANDRE*

> Sur la route – La technologie super hybride est un système Hybride Rechargeable qui essaie de privilégier au maximum le mode électrique, le moteur thermique agissant le plus souvent en tant que générateur d'électricité. Le système propose deux puissances associées à la finition choisie. Ainsi, la finition Active propose un moteur de 1,5 litre de 98 ch associé à une batterie maison extra-plate d'une capacité de 7,8 kWh qui alimente un moteur électrique de 197 ch. L'ensemble combiné offre une puissance de 166 ch. La version Boost offre, elle, 212 ch en combinant la puissance des mêmes moteurs, mais cette fois-ci, celui électrique est marié à une batterie plus grosse de 18 kWh. On peut ainsi parcourir, en mixte, jusqu'à 40 km en électrique pour la version Active et 90 en finition Boost. Ces valeurs passent respectivement à 65 et 135 km en circulant en ville. Pour l'autonomie, avec un plein d'essence et les batteries chargées à 100 %, on peut parcourir sans arrêt jusqu'à 1.000 km (Boost). On peut bien sûr recharger l'Atto 2 DM-i en le connectant à un chargeur. Il faudra compter environ 3 heures pour passer de 15 à 100 %.

Thierry ANDRE

Active : 26.990 € / Boost 29.990 €.
L'essai complet et plus de photos sur drive-essaiauto.com

Éducation Avec 161.000 élèves de moins qu'en 2025 pour la rentrée scolaire 2026, la baisse démographique offre l'occasion d'améliorer les conditions d'enseignement et relance le débat sur les priorités.

La baisse démographique : une opportunité pour le système éducatif ?

Ils étaient 11,6 millions à reprendre, mardi 1er septembre, le chemin de l'école. Un bataillon d'élèves impressionnant mais qui se réduit d'année en année. Le recul est même plus marqué qu'anticipé : Alors que le ministère s'attendait à une baisse de 150.000 cette année, elle est de 161.000. Au total, 57.700 écoles et établissements scolaires ouvrent leurs portes à la rentrée, soit 400 de moins qu'en 2025. Et ce n'est pas fini : en 2035, les classes françaises accueillent 15 % d'élèves en moins, selon une étude du ministère de l'éducation nationale publiée au printemps dernier, jetant une lumière crue sur la baisse démographique attendue.

Au regard de l'état des finances publiques la tentation pourrait être grande de rogner sur le premier poste budgétaire français. À moins de considérer cette déprise démographique comme *« une opportunité historique pour l'éducation »*, envisage Marie-Caroline Missir, déléguée générale de VersLeHaut. Le think tank dédié à l'éducation prépare justement, en partenariat avec l'Unicef, un rapport sur le sujet. L'enjeu est selon elle de *« réinvestir la totalité de la masse budgétaire libérée par cette baisse »*. Une idée qui n'est pas si disruptive qu'il y paraît. Déjà, en juin 2025, un rapport du Sénat invitait à mettre la baisse démographique *« au service de la proximité éducative »* et d' *« une qualité renforcée de l'offre éducative »*. D'ailleurs, Sébastien Lecornu a proposé dimanche 31 août une augmentation de 800 millions d'euros du budget de l'éducation nationale pour la loi de finances de 2027.

Mais que faire alors de cette manne ? Une première piste serait d'augmenter les salaires des enseignants français, significativement moins bien dotés que leurs homologues des pays de l'OCDE, afin d'améliorer l'attractivité du métier. Signe d'un certain consensus sur le sujet, plusieurs candidats à l'élection présidentielle se sont engagés en ce sens. Édouard Philippe (Horizons) veut augmenter de 20 % sur cinq ans le salaire des enseignants, quand Gabriel Attal (Renaissance) propose une revalorisation immédiate de 200 € net mensuels. Jean-Luc Mélenchon (La France insoumise) entend, outre relever les salaires, titulariser les contractuels et réduire le nombre d'élèves par classe qui demeure parmi les plus élevés des pays développés, notamment dans le 1er degré.

Si la baisse démographique peut déjà permettre de corriger cette situation, c'est encore loin d'être le cas dans les collèges et lycées. Lors de la conférence de presse de rentrée du syndicat enseignant majoritaire Snes-FSU, sa secrétaire générale Sophie Vénétitay a souligné que *« pendant une très grande partie de la présidence d'Emmanuel Macron, le second degré a perdu des emplois »* alors que le nombre d'élèves continuait à augmenter. Selon la syndicaliste, *« pour retrouver le taux d'encadrement de 2006 il faudrait créer 40.000 emplois »*.

Le ballon d'oxygène financier pourrait aussi concerner, au-delà des enseignants, l'ensemble du système. Dans un entretien qu'il a donné cet été à Paris Match, Sébastien Lecornu envisageait l'idée de « redistribuer *"un dividende démographique"* sur chaque territoire. » Ce « dividende » permettrait selon lui de *« revoir à la hausse d'autres encadrements comme les infirmiers scolaires et psychologues pour notamment la prévention renforcée des violences sexuelles et sexistes »*. Une proposition qui fait écho à une demande expresse du Snes. Le syndicat plaide pour qu'il y ait un conseiller principal d'éducation (CPE) pour 250 élèves, quand aujourd'hui la moyenne est d'un CPE pour 371 élèves.

« Le sujet ne se limite pas à la taille des classes », approuve Marie-Caroline Missir. La réduction du nombre d'élèves devrait également libérer des marges de manœuvre pour développer la formation continue des enseignants, renforcer l'accompagnement des élèves les plus fragiles. Elle pourrait notamment donner enfin corps aux ambitions affichées en matière d'inclusion d'enfants porteurs de handicap ou de troubles. Marie-Caroline Missir y voit *« l'occasion historique de faire ce qui a toujours été repoussé pour des raisons budgétaires »*.

Le sujet concerne aussi l'enjeu du maintien des services publics dans l'espace rural et de l'aménagement du territoire. Depuis plusieurs années, les fermetures de classes dans le 1er degré émaillent la rentrée dans de nombreux villages et petites villes. Mais cette tendance touche désormais les collèges. La Cour des comptes lançait



Rentrée scolaire 2026 dans les Hauts-de-France. *MAXPPP*

ainsi un avertissement dans son rapport annuel de mars 2026 : entre 2024 et 2036, 20 départements pourraient perdre 20 % de leurs collégiens. Cette diminution, *« insuffisamment anticipée »*, selon les magistrats de la rue Cambon, sera particulièrement impactante pour des établissements ruraux déjà de petite taille.

Faut-il maintenir la présence d'un collège à moins de vingt minutes pour tous ou concentrer les moyens dans des grandes structures avec davantage d'options ? *« Nous avons le maillage territorial le plus fin de l'Europe en termes d'école »*, ce qui le rend d'autant plus *« exposé aux changements démographiques »*, a reconnu le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray lors de sa conférence de presse de rentrée, mardi 25 août. Il a annoncé à cette occasion la création d'ici au 1er novembre d'une direction de la politique territoriale, de l'école et de l'anticipation, pour repenser la carte scolaire à l'échelle du bassin de vie et pouvoir effectuer des projections à quinze ans.

Faut-il maintenir la présence d'un collège à moins de vingt minutes pour toutes les familles, quitte à multiplier les petits établissements, ou au contraire concentrer les moyens dans des structures plus importantes offrant davantage d'options ? *« Je veux qu'un élève du rural ait les mêmes chances d'accéder à une section internationale, une classe à horaires aménagés qu'un élève de Paris »*, assure Édouard Geffray.

Dans ce dossier complexe, une certitude est partagée par tous : les décisions en la matière ne peuvent être prises qu'en concertation avec les acteurs locaux. Alors que dans certains départements ruraux, le temps de transport quotidien d'un collégien peut déjà dépasser une heure, des solutions émergent comme le développement d'internats dès le collège, la mise en place de « maisons d'éducation » regroupant primaire et second degré, ou encore la mutualisation de locaux sous-utilisés avec la baisse du nombre d'élèves. *« Dans l'Aveyron, un collège héberge un centre médico-psycho-pédagogique, une maison des adolescents et un centre d'information et d'orientation »*, donne ainsi en exemple la Cour des comptes dans son rapport annuel.

Clémence HOUDAILLE

Environnement Depuis le 1er septembre, MaPrimeRénov' réduit la liste des travaux éligibles : poêles à bois ou à granulés, ventilation et isolation des combles et toitures ne sont plus aidés.

Quels projets de rénovation énergétique finance encore MaPrimeRénov'

C'est un sérieux coup de rabot dans un dispositif qui est en train de s'étioler comme peau de chagrin. Depuis le 1er septembre, la liste des travaux éligibles aux subventions de MaPrimeRénov'est encore revue à la baisse, marquant ainsi quasiment la fin des aides aux « monogestes », selon un décret paru au Journal officiel du 27 août.

L'isolation du toit et des combles, le changement de fenêtres ou de portes-fenêtres, l'installation d'un poêle à bois ou à granulés, d'un système de ventilation et d'un chauffe-eau solaire ne seront plus soutenus. Les montants versés pouvaient atteindre, par exemple jusqu'à 1.250 € pour un poêle.

Désormais ces travaux seront aidés par MaPrimeRénov' uniquement dans le cadre d'une rénovation globale, permettant de faire gagner au moins deux classes dans l'étiquette du diagnostic de performance énergétique (DPE), pour les logements E, F et G, avec le recours obligatoire à un accompagnateur Rénov' (MAR) pour la conduite du chantier.

Les seuls monogestes pouvant encore bénéficier de MaPrimeRénov, après le 1er septembre, seront l'installation d'une pompe à chaleur air-eau, la dépose d'une cuve au fioul, le raccordement à un réseau de chaleur et la réalisation d'un audit énergétique.

L'objectif de ce nouveau tour de vis est simple. Il s'agit de faire des économies, alors que le budget de MaPrimeRénov'a été amputé de 300 millions d'euros. Désormais, pour les monogestes, les aides à la rénovation se feront via les certificats d'économies d'énergie (CEE), financés par les fournisseurs d'électricité, de gaz et de carburants, qui répercutent évidemment le coût sur les factures, et donc, in fine, sur le budget des ménages.

Pour se justifier, le gouvernement met aussi en avant un souci d'efficacité, dans un contexte budgétaire contraint. Selon lui, les rénovations d'ampleur permettent des gains énergétiques plus importants. Mais l'argument a du mal à convaincre. *« La rénovation globale fonctionne très mal. Les démarches sont complexes. Il faut attendre au minimum un an, voire un an et demi, pour lancer les travaux, et malgré le montant des aides, le reste à charge reste souvent trop important pour les ménages à faibles revenus »*, explique Sylvain Le Falher, cofondateur d'Hello Watt, une société spécialisée dans le conseil en énergie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si 41.000 ménages ont obtenu une subvention au premier semestre 2026, pour des dossiers de rénovation globale déposés en 2024 et 2025, seulement 2.500 nouvelles demandes ont été faites (hors copropriétés) soit quatre fois moins en un an, selon l'Agence nationale de l'habitat (Anah), qui reconnait que 27.000 dossiers sont toujours en attente, après une année 2025 très compliquée.

MaPrimeRénov'avait été suspendue durant plusieurs mois pour les rénovations globales, compte tenu d'un grand nombre de fraudes. Le dispositif a ensuite été remis en place, mais avec des montants d'aides revus fortement à la baisse. *« Nous en sommes à la 20e version de MaPrim'Rénov en moins de trois ans »*, résumait Patrick Martin, le président du Medef, le 26 août, dans son discours d'ouverture de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF).

Ce énième changement de périmètre passe très mal chez les professionnels et les associations de lutte contre le mal-logement. Le 2 juillet, le Conseil national de l'habitat (CNH) a d'ailleurs rejeté massivement ce projet de décret, mais sa voix n'est que consultative.

« Le gouvernement prive les Français d'un parcours de rénovation par gestes et par étapes pourtant adapté à leur capacité d'investissement. Car si on leur demande de tout faire d'un coup, beaucoup renonceront à rénover leur logement », souligne Jean-Christophe Repon, le président de la Confédération des artisans du bâtiment, pour qui *« le pire ennemi de la rénovation, ce n'est pas le monogeste. C'est l'absence de travaux »*.

Dans le secteur, nombreux sont ceux qui considèrent que la rénovation d'énergétique est en train de changer de contours. *« L'objectif du gouvernement n'est plus de faire des économies d'énergie, mais d'électrifier au plus vite le parc de logements »*, souligne le patron d'Hello Watt. Quitte à conduire à certaines aberrations, comme le maintien des subventions pour l'installation d'une pompe à chaleur air-eau dans les passoires thermiques, sans l'obligation d'isoler au préalable.

Jean-Claude BOURBON